



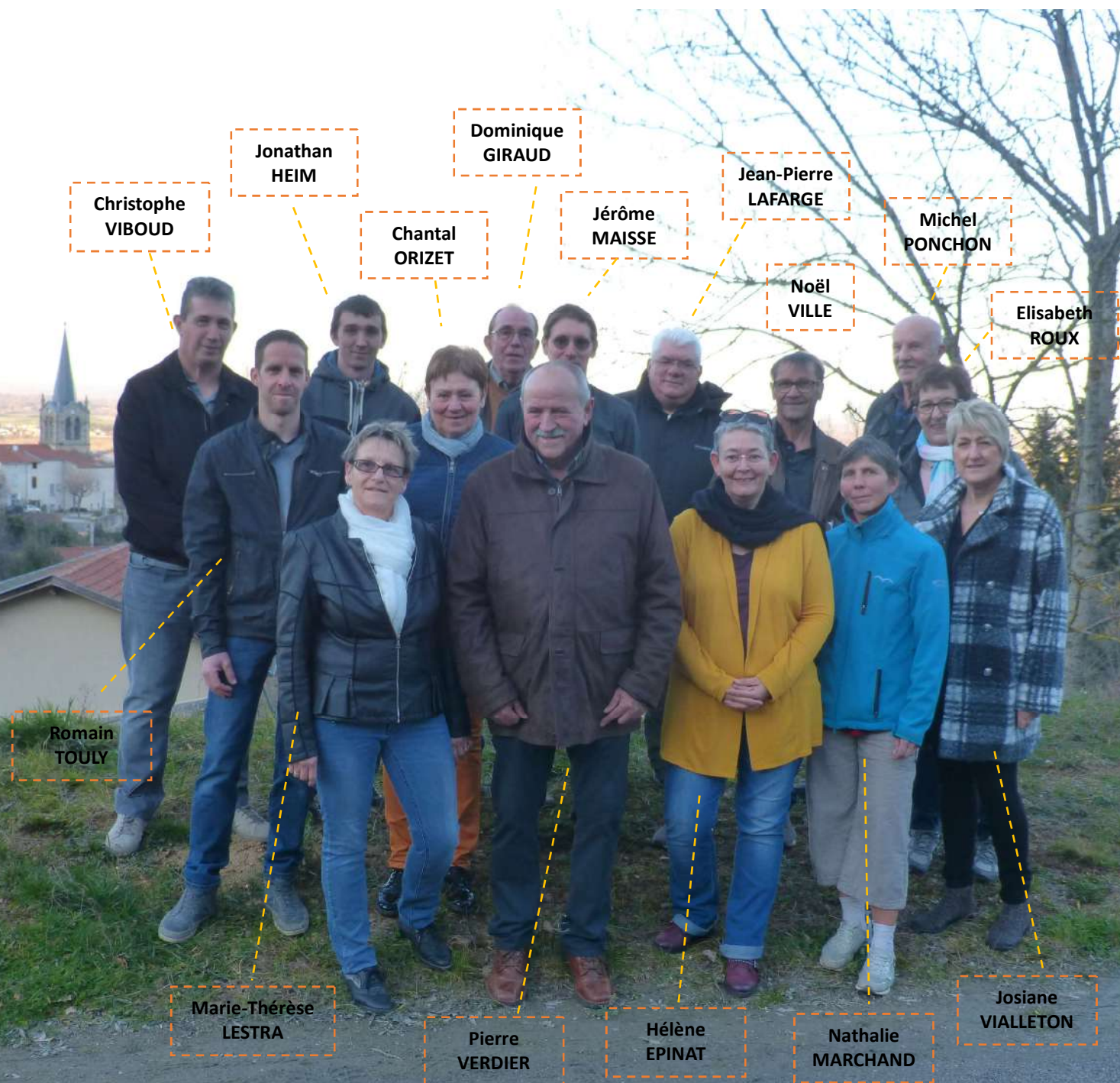
MARCOUX

N°46

Bulletin Municipal du village de Marcoux – 2020/2021 – www.villagedemarcoux.fr



Présentation du Conseil Municipal 2020-2026



Le mot du Maire

Bonjour à vous, habitantes et habitants de Marcoux.

L'année 2020 se termine. Je crois que cette année-là restera dans toutes les mémoires. Je pense qu'il y a toujours pire, mais nous atteignons des sommets au niveau de la privation de liberté, de l'anxiété et de la peur du lendemain...

Depuis les vœux de janvier 2020, je n'ai pas eu l'occasion de m'adresser à vous. Cela me manque, car le travail que fournit le conseil municipal, tout cela est pour vous, pour que votre commune soit plus belle et plus agréable à vivre. Il y a eu les élections de votre nouveau conseil municipal au mois de mars. Je me suis présenté à vous avec une équipe fortement renouvelée. Par vos suffrages, vous nous avez élus, et je voudrais vous remercier pour cette confiance que vous nous accordez. Pour le conseil municipal, la situation est compliquée. Nous nous sommes déjà réunis plusieurs fois, car il faut bien prendre les décisions pour notre commune. Ces réunions se sont tenues à la salle des fêtes pour respecter les gestes barrière, les distances de sécurité et le port du masque. Je pense pour les nouveaux élus qu'il n'est pas facile de commencer un mandat électoral de cette manière. Faire connaissance, donner son avis, participer aux débats, n'est pas évident dans ces conditions. Mais bon, on y est arrivé je pense, et déjà d'importantes décisions ont été prises au cours de cette année 2020.

Tout d'abord, nous avons finalisé le projet d'ombrière, décision prise par l'ancienne équipe, et la construction est aujourd'hui presque terminée. Il reste à exécuter le branchement au compteur EDF.

Nous avons bien travaillé sur le projet de rénovation du bâtiment de la mairie. Ce projet important est l'objectif de notre mandat. Après bien des débats, nous avons pris la décision de présenter un projet global, avec la rénovation de la toiture, de l'isolation, ainsi que la distribution des pièces à l'intérieur. Une belle et grande salle de conseil qui servira pour les mariages et les grandes manifestations sera créée dans le local de l'ancienne cantine. Aujourd'hui l'estimation des travaux se finalise, et nous allons frapper à la porte de nos partenaires que sont l'Etat, la Région, le Conseil Départemental, mais aussi Loire Forez et le SIEL pour obtenir le coup de pouce nécessaire afin que notre bâtiment soit moins énergivore, mieux isolé, et meilleur pour la planète. Nous espérons des réponses positives à nos demandes de subventions. Affaire à suivre...

Les travaux de la bibliothèque sont maintenant terminés, et aujourd'hui, grâce à cette rénovation, ce local est plébiscité par tous les utilisateurs. Merci à l'équipe qui l'anime. C'est d'ailleurs grâce à ses choix que les nouvelles peintures des murs sont aussi belles. Les menuiseries ne laissent plus passer les courants d'air et le WC à proximité est très apprécié. Alors n'hésitez pas à venir à la bibliothèque pour emprunter des livres, tout en respectant les gestes barrière bien sûr ; l'équipe vous accueillera du mieux possible. Les volets donnant sur la place seront changés cette fin d'année. Nous avons pris un peu de retard car notre artisan manquait de temps et de personnel...

D'autres travaux ont concerné la voirie. D'abord un enrochement sur la route des Littes, puis le changement du revêtement de la place de l'école et la pose d'un enrobé sur la route de la Verchère afin d'éviter les ravinements. Rue du bourg aussi puisque le département a refait le tapis d'enrobé qui était bien usé. Nous, la commune, grâce à une subvention qui entre dans le cadre des « Amendes de Police », avons changé quelques bordures, et créé une chicane avant l'école pour réduire la vitesse. Ces travaux se termineront au printemps : il faut attendre des températures plus favorables pour mettre en place des « pépites » comme sur la place de la Mairie. En complément, un radar pédagogique sera installé prochainement. Je voudrais, à l'occasion de ces travaux, vous exhorter à respecter la limitation de vitesse à 30 km/h dans le bourg pour que nos enfants et les piétons puissent se déplacer sans risque. Sur l'ensemble de notre territoire aussi, adaptez votre vitesse. Il y va de l'intérêt de chacun. Il n'est pas agréable d'avoir des accidents.

Nous avons aussi investi dans le renouvellement de notre broyeuse de haies car l'ancienne, en fin de vie, posait de sérieux problèmes de conduite à notre employé communal.

Un local de chasse a été créé au-dessus du boulodrome. L'ACCA a construit le bâtiment, tout en bois, grâce à ses adhérents, tous bénévoles. Un accord avec la commune a été passé : cette dernière fera l'avance de toutes les fournitures et récupèrera la TVA. L'ACCA remboursera l'annuité de l'emprunt sur un nombre d'années à définir. Le local n'est pas encore terminé – il reste en particulier tous les branchements à faire – mais il est bien avancé.

Pour la rentrée 2021, le conseil municipal a décidé de changer de rythme scolaire : nous allons revenir à la semaine de 4 jours. En effet, nous sommes aujourd'hui les derniers à pratiquer encore le rythme de 4 jours ½ et cela pose de

plus en plus de problèmes pour les activités du mercredi. Notre personnel aussi va subir quelques changements. C'est d'abord Odile Clair qui a fait valoir ses droits à la retraite le 30 novembre ; nous lui souhaitons plein de bonnes choses, beaucoup de repos, car c'est un métier bien difficile de s'occuper des enfants. 28 ans à notre service avec plusieurs équipes municipales : chapeau bas, Odile ! Ensuite, ce sera au tour de Chantal Portailier de suivre le même chemin à la fin du mois d'Avril. Nous aurons l'occasion d'en reparler. Cette période est propice pour ce changement de rythme scolaire. Pourtant, je pense que les élèves qui ont suivi leur scolarité avec le rythme de 4 jours ½ se souviendront de toutes les activités qu'on leur a proposé. Nous, petites communes, avons du mal à suivre les directives de nos ministres de l'éducation. L'histoire nous dira peut-être si cette réforme était bonne ou néfaste pour nos enfants...

Il n'y a pas eu cette année les commémorations habituelles au monument aux morts à cause de la Covid. Nous avons, en petit comité, rendu honneur à nos anciens combattants de toutes les guerres.

A Loire-Forez Agglomération, Monsieur BAZILE, maire de Montbrison, en est devenu le président. La crise sanitaire a fortement ralenti le rythme des réunions. Nous nous efforçons de nous adapter à cette « grosse machine » qu'est l'Agglo... Pas facile...

J'ai une grande pensée pour toutes les associations de la commune qui ne peuvent plus s'exprimer avec leurs fêtes habituelles. Vous nous manquez : la vie de notre village n'est plus tout à fait la même sans vos manifestations. Courage ! J'espère que 2021 vous permettra de reprendre toutes vos activités.

Les vœux comme le repas des anciens n'auront pas lieu cette année, mais le CCAS vous proposera un bon repas à emporter, concocté par notre ami Jean-Jacques, ou alors un colis de produits régionaux.

Je voudrais revenir sur cette Covid qui nous pourrit la vie. Je crois qu'il faut encore être patient, respecter les gestes barrière, le port du masque, l'application de gel hydro-alcoolique etc...Éviter les regroupements, familiaux ou autres. Il faut faire la fête en petit comité, quitte à en faire plusieurs. Préservez-vous, car les conséquences sont graves pour cette maladie. Mais je voudrais conclure par une note d'optimisme : le vaccin est à notre portée. Encore un peu de patience, et nous serons tellement heureux de pouvoir faire la fête ensemble ! Nous l'apprécierons davantage, car nous connaissons le prix des privations.

Je vous souhaite pour 2021, qui sera à mon avis l'année de la délivrance, tout le bonheur possible et surtout une excellente santé. A tous ceux qui sont hospitalisés, gardez courage, résistez, car on voit le bout du tunnel. J'espère aussi pouvoir m'exprimer devant vous pour la prochaine Fête Patronale. A bientôt donc.

Votre Maire,
Pierre VERDIER

Restaurant
La Loge aux Vignes 
Une cuisine authentique

Secrétariat

Pauline MEILLAND et Pascale MOREL assurent à tour de rôle le secrétariat de la Mairie.

Les Horaires d'ouverture au public sont :

Lundi	14h00	15h30
Mardi	09h30	11h00
Jeudi	14h00	17h00
Vendredi	17h00	19h00

Permanence du Maire : Vendredi de 17h00 à 19h00

280 rue du Bourg – Tel : 04 77 97 41 16 – mail : mairiedemarcoux42@wanado.fr

Etat Civil

NAISSANCES:

Fanélie Heiana DUBOISSET	née le 25/06/2020 à MONTBRISON
Maëlyne Charène Tyméa PICANT	née le 25/06/2020 à MONTBRISON
Jade ORIZET	née le 10/07/2020 à MONTBRISON
Aurore Léa Marie Pierre HEIM	née le 20/07/2020 à MONTBRISON
Alexandre DURRIS	né le 31/08/2020 à MONTBRISON
Loïs Ethan FOURNIER	né le 22/09/2020 à MONTBRISON
Luce Sarah Astrée DETOUR	née le 24/10/2020 à MONTBRISON
Eliott Loïs ARNAUD	né le 21/11/2020 à MONTBRISON

MARIAGES :

Boris Jean Michel GAUVIN & Marie-Élise Noëlle DENOLLY le 11 juillet 2020

Encore une conséquence fâcheuse de la COVID : un seul mariage a pu être célébré cette année. Cela valait bien une photo. Félicitations et meilleurs vœux de bonheur à Marie Élise et Boris



DECES :

Maurice Marie Lucien PERESATRE	décédé le 28/12/2020 à MARCOUX
Daniel GAURAND	décédé le 29/12/2020 à MONTBRISON
Suzanne Juliette DUMONTET ép. PATURAL	décédée le 21/01/2020 à MONTBRISON
Jules Lucien DURRIS	décédé le 09/02/2020 à MONTBRISON
Suzanne Marie BEAU ép. NOALLY	décédée le 10/02/2020 à MONTBRISON
Josette Pierrette Eugénie PERAT ép. RAGE	décédée le 28/02/2020 à MARCOUX
Christine Jeanine BERTHET ép. BERGER	décédée le 09/04/2020 à MARCOUX
Pierre REYNAUD	décédé le 04/05/2020 à BOEN SUR LIGNON
Marcelle Jeanne GIRY ép. CHAZELLE	décédée le 03/08/2020 à MARCOUX
Marie Joséphine Francine FANTIN ép. COPPERE	décédée le 08/11/2020 à BOEN SUR LIGNON
Louise DUPUY ép. GOUTTEBROZE	décédée le 16/11/2020 à BOEN SUR LIGNON
Marie Jeanne REYNAUD ép. GAURAND	décédée le 29/11/2020 à MONTBRISON

Les Commissions Communales

Le rôle des Commissions Communales est, d'une part, de faire émerger des idées et des propositions nouvelles, et d'autre part de participer à l'élaboration de projets proposés par les élus. Le maire participe à toutes les commissions. Elles ont pour but d'être constituées en majorité d'habitants du village ne faisant pas partie du Conseil Municipal. Pour venir à une commission, envoyez-nous un e-mail à mairiedemarcoux42@wanadoo.fr Ou appelez-nous au : 04.77.97.41.16. N'hésitez pas à contacter directement les élus concernés. Pour ce faire, voici une présentation des commissions que **nous vous invitons à rejoindre** :

Commission d'Appels d'Offres (présidée par le Maire)

Titulaires : Dominique GIRAUD, Jean-Pierre LAFARGE, Christophe VIBOUD
Suppléants : Jérôme MAISSE, Chantal ORIZET, Hélène EPINAT

CCAS (présidé par le Maire)

Marie-Thérèse LESTRA, Chantal ORIZET, Élisabeth ROUX, Josiane VIALLETON, Laure ARNON-CHAZAL, Thérèse MASSON, Sophie MOULIN, Danielle NAVROT

Voirie

Jérôme MAISSE, Dominique GIRAUD, Romain TOULY, Christophe VIBOUD

Ecole et périscolaire

Chantal ORIZET, Marie-Thérèse LESTRA, Jonathan HEIM, Romain TOULY, Nathalie MARCHAND, Elisabeth ROUX

Bâtiments

Jérôme MAISSE, Romain TOULY, Dominique GIRAUD, Christophe VIBOUD, Michel MAISSE

Communication (bulletin, site internet, page Facebook...)

Marie-Thérèse LESTRA, Michel PONCHON, Chantal ORIZET, Elisabeth ROUX, Josiane VIALLETON, Jean-Pierre LAFARGE, Danielle NAVROT

Cimetière

Michel PONCHON, Chantal ORIZET, Marie-Thérèse LESTRA

Commerce et Tourisme

Chantal ORIZET, Marie-Thérèse LESTRA

Plantes invasives

Jérôme MAISSE, Jonathan HEIM

Salle des fêtes

Jean-Pierre LAFARGE, Romain TOULY, Noël VILLE, Christophe VIBOUD, Elisabeth ROUX, Chantal ORIZET, Marie-Thérèse LESTRA, Michel PONCHON

Les Commissions Intercommunales

Syndicat Intercommunal des eaux de la Bombarde

Titulaires : Michel PONCHON, Noël VILLE
Suppléants : Chantal ORIZET, romain TOULY

Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Loire (SIEL)

Titulaire : Noël VILLE
Suppléant : Dominique GIRAUD

Syndicat Intercommunal du Forez (SIF)

Titulaire : Pierre VERDIER
Suppléant : Jonathan HEIM

Association Pour l'Intercommunalité des Jeunes (APIJ)

Titulaire : Nathalie MARCHAND
Suppléant : Hélène EPINAT

Centre Equestre Régional du Forez (CERF)

Titulaires : Chantal ORIZET, Hélène EPINAT
Suppléant : Michel PONCHON

Centre National d'Action Sociale

Titulaire : Josiane VIALLETON

Suppléant : Marie-Thérèse LESTRA

Délégué à la défense

Pierre VERDIER

Loire Autonomie

Marie-Thérèse LESTRA

Les Commissions Loire Forez Agglo

Aménagement

Jean-Pierre LAFARGE, Romain TOULY, Christophe VIBOUD

Développement

Chantal ORIZET, Hélène EPINAT

Moyens généraux et coopération

Michel PONCHON, Pierre VERDIER, Nathalie MARCHAND

Environnement

Pierre VERDIER, Hélène EPINAT, Jérôme MAISSE, Jonathan HEIM

Voirie

Pierre VERDIER

Service à la population et citoyenneté

Josiane VIALLETON, Marie-Thérèse LESTRA, Nathalie MARCHAND

Cycle de l'eau

Noël VILLE, Michel PONCHON, Jonathan HEIM

Commerces, Industries et Services

La Loge Aux Vignes

238 rue du Bourg. Tel & Réservations au 04 77 58 54 45 – <http://www.restaurant-loge-aux-vignes.fr>

Automobiles d'occasion et d'import : ROURE AUTO2000

Christophe ROURE – 136 route de Boën sur Lignon – 04 77 97 50 58 - roureauto2000@wanadoo.fr

Vente de produits d'entretien et d'hygiène corporelle à domicile : HAKAWERK

Dominique CHAZELLE – 208 hameau de Prélion – 04 77 97 53 11 – 06 80 08 65 09

Cabinet d'infirmiers

Isabelle BLANC et Julien LESTRA – 215, Route des Loges – 06 40 38 00 01

Electricité Générale, RGE Pompe à Chaleur, Chauffe-eau thermodynamique, Electroménagers

Jeremy GAYRAUD – 183 rue du Bourg – 04 77 97 51 68 - 06 79 89 88 40

Plâtrerie - Peinture : AU FIL DES COULEURS

Isolation - Décoration - Enduit Terre

Mickaël VERNIN – 260 Montée de Jomard – 07 86 78 71 19 - mickael.vernin@orange.fr

Maçonnerie : Frédéric DUPUY

770 route de la Tuilerie – 04 77 97 40 05

VASSEUR Antiquaire

180 Route de la Bruyette – 06 17 28 85 45

Travaux Publics : TP VERDIER - POYET

Alain POYET – 120 impasse des Entreprises – 06 85 20 65 63 – eurl.tp.verdierpoyet@orange.fr

Fabrication vente bennes, containers, grues hydrauliques : LOIRE SOUDURE

Daniel SIMON – 50 impasse des Entreprises – 04 77 97 40 20 – loire.soudure@wanadoo.fr

Matériels et outillages agricoles : CK INDUSTRIES

Eric RAYNAUD – 1350, route de la Tuilerie – 04 77 97 42 55

Garage et vente de pièces auto spécialiste SUZUKI : ERM 4x4 Etudes et Réalisations Mécaniques

Denis DEVARREWAERE – 215 route des Loges – 04 77 24 26 28 - erm4x4@orange.fr

Sciage de béton/sablage : SARL MOURIER SCIAGE

Nicolas MOURIER – 152 impasse des Entreprises – 06 07 78 37 49

Architecte d'intérieur : Catherine PONCHON

40 route des Merlins – 06 82 41 38 85

Chauffage, Froid, Climatisation et bien-être : CLIM & COCOON

Frédéric MASSON – 41 route de Jape Renard – 06 84 96 98 31 – www.clim-cocoon.fr

Articles bio pour enfants. Lingerie, Puériculture, Jeux. MON ENFANT BIO.

Muriel BELEZY. Impasse des Entreprises – 06 64 14 26 80 – www.monenfantbio.fr

Ami'Maux du Forez : Zoothérapie. Médiation par l'animal

Anaïs VERNAY – 06 79 22 39 46 – forezamiaux@gmail.com

JPM : Bois de Chauffage

Jean-Pierre LAFARGE – 445, rue du Bourg – 06 81 91 49 34

Reconditionnement de voitures anciennes. Spécialiste Citroën. DS REPAR'

Denis LOUMA - 1545, route de la Tuilerie – 06 74 19 12 79

Les Associations

ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

Président : Bernard GIRY - Contact : accamarcoux42@gmail.com

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Secrétariat : 10 place Emile Mandrillon – Boën 04 77 24 19 69 - www.admr.org

AIMV (Agir face à l'isolement, la Maladie, la Vieillesse)

Boën les jeudis matin de 9h15 à 11h Jean-Baptiste JUST 04 77 43 26 02

Amicale des Boules

Président : Christophe VIBOUD 06 10 65 46 01

Gymnastique Volontaire de Marcoux

Coprésidentes : Chrystelle VILLARD et Sylvie CHAZELLE - Contact : gymvolontaire-042213@epgv.fr

ESCM (Entente Sportive de football Champdieu-Marcilly)

Président : Alain PEYRET. 06 19 43 12 18

Centre Culturel du Château de Goutelas

Présidente : Marie-Claude MIOCHE – Directeur : Gregory DIGUET

Téléphone : 04 77 97 35 42 - www.chateaugoutelas.fr

Comité des Fêtes

Président : Noël VILLE 06 99 43 40 55

Les Fardelets du Forez

Président Guillaume MOULIN : Téléphone : 07 69 35 97 42

fardelets.du.forez@gmail.com – www.fardelets-du-forez.fr

FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants)

Président : Julien ARCHIMBAUD 04 77 97 42 81

Les Classards

Loïc DERORY et Simon GERVAIS

Sou des Ecoles

Coprésidentes : Aurélie NOURRISSON et Claire VALLANSANT - Contact : soudesecoles.marcoux@gmail.com

CERF (Centre Equestre Régional du Forez) et gîte panoramique

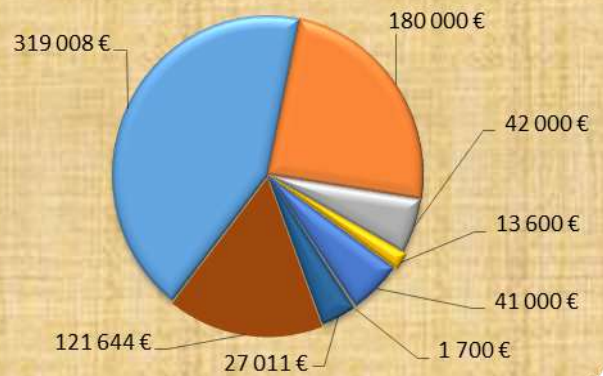
Reigneux 04 77 97 51 14 - cerf-marcoux@wanadoo.fr – www.centre-equestre-marcoux.com

Budget 2020

2020-2021

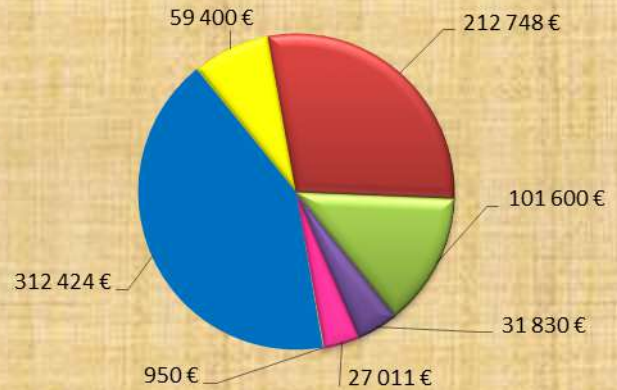
Dépenses: 745 963€

- Charges à caractère général
- Charge de personnels
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Dépenses imprévues
- Charges exceptionnelles
- Opérations d'ordre entre section



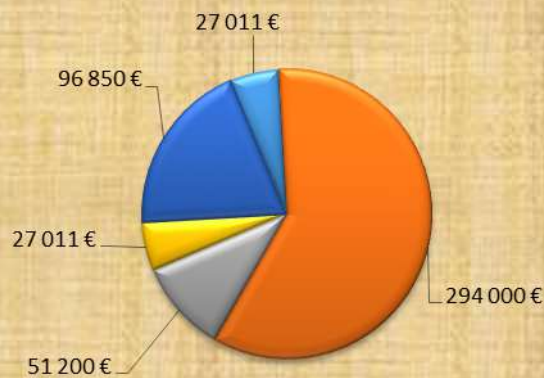
Recettes : 745 963€

- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Opérations d'ordres entre section
- Produits financiers
- Résultat reporté



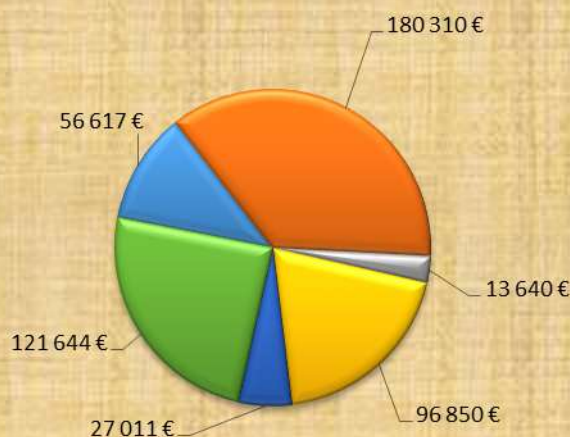
Dépenses: 496 072€

- Subventions d'équipement versées
- Immobilisations corporelles
- Remboursement d'emprunts
- Opérations d'ordre entre sections
- Solde d'exécution



Recettes: 496 072€

- Subvention d'investissement
- Emprunt
- Dotations
- Exédent de fonctionnement
- Opérations d'ordre entre section
- Virement de la section de fonc.



2020-2021

Budget 2020 : Réalisations

Travaux ou achats	entreprises	Coût TTC	TVA à récupérer	Subventions	A charge commune
Acquisition logiciels professionnels	COSOLUCE	1 644,00€	269,68€	-	1 374,32€
Acquisition terrain CELLIER	Mr et Mme CELLIER	8 772,00€	1 438,96€	-	7 333,04€
Peinture école	AU FIL DES COULEURS	807,60€	132,48€	-	675,12€
Installation blocs secours à l'école	GAYRAUD ELECTRICITE	420,00€	68,90€	-	351,10€
Réfection de la toiture de l'église	LES COUVREURS DU PIC	40 565,84€	6 654,42€	REGION 18 600,00€	15 311,42€
Peinture à la bibliothèque	AU FIL DES COULEURS	4 219,80€	692,22€	DEPARTEMENT 1 680,00€	1 847,58€
Acquisition de bancs vestiaires pour l'école	CAMIF	957,08€	157,00€	-	800,08€

S.A.S. GAYRAUD
Electricité-chauffage-climatisation
 Le Bourg
 42130 MARCOUX
 Tel : 0619407473



Année 2020, année du COVID



Cette année 2020 sera malheureusement pour bien longtemps dans l'esprit des personnes, l'année du virus Covid19. Ce dernier n'a pas de frontière, même en zone rurale il peut se propager et se développer sournoisement.

La municipalité de Marcoux a pris des mesures pour accompagner cette crise sanitaire et freiner ses effets : mise en place des protocoles sanitaires reposant sur le respect des gestes barrières dans les établissements recevant du public, tels la Mairie, le Complexe d'Animation Rural, la bibliothèque et l'école.

Lors du premier confinement, achat de masques avec Loire Forez, puis distribution par les élus dans chaque boîte aux lettres des habitants de la commune.

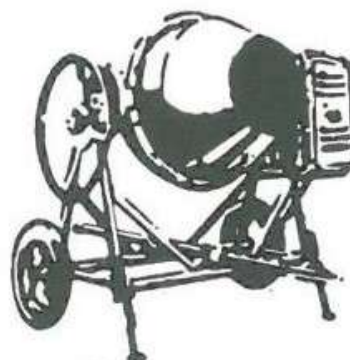
Quelques semaines plus tard, nouvelle distribution de masques offerts par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Conseil Municipal se tient auprès de nos aînés : l'adjointe du Comité Communal d'Action Sociale joint les personnes vulnérables isolées pour s'assurer qu'elles n'ont pas de difficultés provoquées par le confinement.

La crise n'est pas terminée. En cette période difficile, chacun se doit de respecter avec la plus grande vigilance les gestes barrières et les directives gouvernementales.

CHAZELLE - BONFILS

MAÇONNERIE



23, bd Honoré-d'Urfé
42130 **BOEN-SUR-LIGNON**
Tél. **77.24.46.20**

Les Conseillers Départementaux

Depuis plusieurs mois, nous sommes entrés dans une période de grande incertitude. Le contexte sanitaire actuel nous a privés de nos rencontres habituelles, particulièrement lors des manifestations dans nos villages, mais nous restons plus que jamais attentifs aux préoccupations des habitants de notre canton, notamment ceux qui sont en difficulté.

Avec la crise sanitaire que nous traversons, chacun a pu constater l'importance des services publics. Nous ne pouvons que saluer le dévouement sans faille des personnels soignants et de services à la personne, comme de tous ceux qui accomplissent leur mission auprès des personnes les plus fragiles.

Le Département prend toute sa part dans ces actions, grâce à ses 3000 agents mobilisés à vos côtés, et s'est organisé pour assurer l'indispensable continuité du service public. Chef de file de l'action sociale, le Département assure pleinement ses missions et actions de prévention et d'accompagnement social, auprès des personnes et des familles fragilisées. C'est la mission première du Département.

Dans les collèges, que ce soit pendant la période de confinement ou lors de la reprise des activités, des protocoles stricts sont mis en place pour accueillir les élèves et les personnels dans les meilleures conditions. Sur les routes départementales, nos équipes sont sur le terrain pour assurer votre sécurité en poursuivant la maintenance et l'entretien de notre réseau.

Nous prenons également nos responsabilités d'élus, pour donner un « coup de pouce » aux entreprises de notre territoire. Nous avons lancé un plan de relance de l'économie, pour soutenir l'investissement des communes dans le cadre de travaux pouvant démarrer rapidement. Ces projets, portés par les maires et leurs équipes municipales, devront profiter aux entrepreneurs locaux.

Plus que jamais, cette période doit favoriser les initiatives collectives. Département, Communautés d'agglomération, Communautés de communes, Communes, chacune de ces collectivités doit prendre conscience qu'il est essentiel d'agir ensemble. En effet, pour être performants, il est indispensable de se rassembler, cette crise l'a démontré. Le Département sera au rendez-vous.

Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence le climat sécuritaire et anxiogène lié aux attentats qui frappent notre pays. Le traumatisme généré par l'assassinat du Professeur PATY est bien présent dans nos esprits. A travers ces actes lâches et ignobles, c'est bien notre mode de vie qui est attaqué ainsi que notre Nation, et notre civilisation. Le Département n'a pas dans ses compétences la sécurité, qui reste dans le pouvoir régalién de l'état, néanmoins, nous considérons qu'il est de notre devoir d'accompagner, quand nous le pouvons, les communes dans des investissements qui aident nos forces de l'ordre dans leur mission (vidéoprotection, sécurisation des abords d'école, équipements liés à VigiPirate).

Vous pouvez aussi compter sur nous pour respecter la mémoire de Monsieur PATY de la meilleure des façons, c'est-à-dire, en continuant à dire ce que nous avons à dire, c'est bien ça la Liberté d'expression.

Nous ne savons pas ce que 2021 nous réservera, mais proximité, solidarité, réactivité et pragmatisme seront nos piliers d'action. Nous vous souhaitons, à toutes et à tous une très bonne année !



Chantal BROSSE et Pierre-Jean ROCHETTE, conseillers départementaux du canton de Boën-sur-Lignon

Bonne retraite Odile

Il fallait bien que ça arrive un jour... Fidèle au poste depuis 28 ans, Odile Clair a décidé de faire valoir ses droits à la retraite avec, de son propre aveu, plus qu'un pincement au cœur. Et on l'imagine sans peine, car elle aura connu toutes les facettes du métier d'assistante scolaire, tour à tour technicienne de surface, cuisinière, animatrice, aide-soignante à l'occasion, y compris pour les bobos au cœur...etc... Elle aura aussi connu bien des évolutions dans l'organisation de l'école, de la cantine et des activités périscolaires, mais toujours avec une facilité d'adaptation exemplaire. Ce sont des centaines d'élèves de Marcoux, dont bien sûr nombre de parents d'élèves d'aujourd'hui, qui garderont d'elle un souvenir ému. Et de l'émotion, il y en a eu ce lundi 30 novembre ! Compte tenu des contraintes, la municipalité, ses collègues, le corps enseignant et les parents d'élèves n'ont pu lui organiser qu'une mini-fête, mais le cœur y était, sans restriction aucune c'est sûr...

Encore merci Odile, tous vous souhaitent une excellente retraite.



Recensement

Comme nous l'annonçons dans notre précédent bulletin, le recensement de la commune, quinquennal comme il se doit, a été effectué en janvier et février 2020, par les soins d'Elisabeth Roux et Pascale Morel. Si l'on s'en tient aux résultats bruts obtenus à la fin du comptage, Marcoux comptait 780 habitants résidents recensés au début de l'année, (nous étions 744 début 2015), pour 392 logements dont 332 habités en permanence et une soixantaine de logements vacants ou de résidences secondaires.

Avec ces chiffres, l'administration opère des rapprochements avec des données provenant des recensements d'autres communes et qui nous concernent (étudiants, personnes en maison de retraite ou en long déplacement...). Elle utilise pour ce faire des formules de calcul plus ou moins « ésotériques » prenant également en compte les tendances locales et régionales pour nous donner chaque année notre population totale, chiffre qui sert de base pour la gestion des communes au plan national.

Cérémonie du 11 novembre

Confinement oblige, l'hommage rendu à nos anciens combattants de 1914 – 1918 a dû se dérouler en comité restreint, tout comme la commémoration du 8 mai 1945 6 mois auparavant. Les représentants de la FNACA étant forcément considérés comme des personnes à risque compte tenu de leur âge, c'est le benjamin de l'équipe municipale Jonathan Heim qui a eu l'honneur d'être leur porte-drapeau pour cette cérémonie, pour laquelle par ailleurs seuls le maire et ses adjoints étaient présents. Outre le rappel de cette douloureuse époque, le message de Madame DARRIEUSSECQ, ministre des armées, lu par Mr le Maire, a rappelé que chaque année plusieurs de nos concitoyens, militaires pour la plupart, donnent leur vie pour la patrie. Pour cette année, ce sont 20 soldats dont les noms ont été cités, un par un, « morts pour la France », ce qui ajoutait une émotion palpable à ce moment de recueillement.



Square de la mairie

L'avez-vous remarqué ? Le petit square situé au fond de la place de la Mairie s'est enrichi au cours de l'année d'un joli banc public. Si la période n'est pas propice aux réunions, même en plein air, il a déjà servi à quelques rencontres impromptues ou rendez-vous amoureux...

Ce n'est là qu'un juste retour des choses puisque ce genre de mobilier était déjà ici bien avant que le monument aux morts n'y prenne place à son tour. Alors, « si le cœur vous en dit », profitez-en et profitez du même coup, de jour comme de nuit, de la vue magnifique et reposante sur la plaine du Forez.

www.charcuterie-chazal.fr

PARIS 2017
PRIX D'EXCELLENCE
CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

42130 TRELINS
Tél. : 04 77 24 24 25

BOUCHER CHARCUTIER
TRAITEUR

Chazal

Débroussailleuse

Après vingt-cinq ans de « bons et loyaux services », le matériel dont nous disposions était arrivé à bout de souffle, et rechignait même à se laisser manipuler : Il faisait des misères à notre brave Pierre-Bernard...

Nous avons donc pourvu à son remplacement, pour le plus grand bonheur de ce dernier, et ce nouvel outil a été mis en service sans attendre. Aucun doute : cet équipement était vraiment indispensable pour le bon entretien des bords de nos routes et chemins communaux. Nous devrions être parés pour une vingtaine d'années.



 **EIFFAGE**

ROUTE

17 Boulevard Charles Voisin - BP 96 - 42162 Andrézieux Bouthéon Cedex 2

Tél. : 04.77.55.55.00

**TRAVAUX DE VOIRIE - V. R. D.
SOLS INDUSTRIELS ET SOLS SPORTIFS**

Eglise et Cimetière : un peu d'histoire...

Les travaux de réfection de la toiture de l'église réalisés au premier semestre nous rappellent que cet édifice est un des tous premiers éléments du patrimoine de Marcoux et que son entretien régulier est indispensable. Sans vouloir (ni pouvoir) ici retracer en détail son histoire complète, ainsi que celle du cimetière qui lui est étroitement liée, attardons-nous sur les derniers épisodes qui l'ont marquée.

En 1880, Marcoux compte alors plus de « 1 000 âmes », et son église, avec ses 185 m², entourée du cimetière, s'avère bien trop petite pour accueillir tous les fidèles. C'est ce qui ressort du plaidoyer en préambule du « Projet pour l'Aggrandissement de l'Eglise et la Restauration du Clocher » établi par l'architecte J. Eclache de Saint Etienne le 6 avril 1880. (Après recherches, il semblerait que le chiffre de la population ait été légèrement surestimé dans le but d'obtenir les autorisations de tutelle...) Toujours est-il que depuis son origine (XV^{ème} siècle environ), cette église a fait seulement l'objet de quelques petits aménagements et qu'elle est alors « basse, malsaine et a besoin de grandes réparations ». Le clocher, de « style ogival » comme le reste de l'édifice, est alors plus bas (9,50 m) que l'actuel, coiffé d'un toit à 4 pans, à l'image de nombreux clochers forziens, et abrite le chœur avec le maître autel. Le corps quant à lui se limite à ce que représente la grande nef d'aujourd'hui (14,70 m x 8,20 m).



S'ensuit le devis descriptif et le cahier des charges auxquels sont joints 6 plans, deux pour le bâtiment existant et quatre pour la future église (7, 80 m de hauteur à la clef de voûte, 25 m de long sur 15 m 40 de large) et son clocher (30 m de hauteur), l'ensemble représentant une surface de 290 m². La lecture de ces documents est très instructive sur la réglementation de l'époque : le futur chantier y est disséqué point par point, et la méthodologie consignée par l'architecte dans les moindres détails, depuis la démolition et l'évacuation des déblais jusqu'aux dernières finitions, tout comme le choix et la provenance des matériaux (sable du Lignon ou de la Loire selon la destination, chaux des fours de Sury, pierres de taille des carrières de granit des environs selon les dessins de l'architecte, pierre de Volvic pour le chœur et les marches d'accès, briques pour les voûtes, plâtre pour les moulures, bois pour les charpentes, bois pour les menuiseries, tuiles plates de Saint Marcellin, ardoises d'Angers pour la flèche du clocher, serrurerie, ferblanterie, zinguerie et objets divers... etc...). L'adjudicataire, car il n'y en aura qu'un seul pour l'ensemble des travaux, n'aura guère de marge de manœuvre et s'engagera à effectuer les travaux indispensables dans les six mois suivant l'adjudication, pour un montant de 30 500 francs, le total étant évalué à 40 000 francs. De plus ses ouvriers et employés seront renvoyés immédiatement s'ils se montrent « inhabiles, indociles ou manquant de probité ». Ces dispositions ont été contresignées le 23 avril par Mr Guillot, président de « La Fabrique », autrement dit le maître d'œuvre représentant la paroisse, et M. Thévenet, maire de Marcoux. C'est ainsi qu'est née l'église telle que nous la connaissons aujourd'hui. Elle a par la suite fait l'objet d'un agrandissement avec la construction d'une seconde sacristie à droite du chœur en 1891. Il est à noter que du fait de ces transformations, elle est orientée à l'ouest, à l'inverse de la plupart des églises qui ont le chœur tourné vers la « Terre Sainte ».

Conséquence directe de ce chantier, il a fallu trouver un nouvel emplacement pour le cimetière, en contrebas de la route. Même si les premières concessions semblent n'avoir été retenues qu'à partir de 1892, (le portail est d'ailleurs daté de 1893), on peut penser que le terrain était utilisé à cette fin depuis le début du chantier de l'église. Plusieurs dépouilles d'ailleurs ont dû être transférées au moment des travaux puisque l'on peut voir dans ce nouveau cimetière des sépultures au nom de personnes décédées avant 1880. Près de soixante années plus tard, ce cimetière comptera un peu moins d'une centaine de tombes et s'avèrera trop petit : Il fera en 1938 l'objet d'un agrandissement que l'on devine à la différence de crépi sur le mur côté nord le long de la route. Ont été rajoutées à cette date les trois travées les plus à l'ouest (côté ancien presbytère) et la travée la plus au sud le long du mur en

contrebas.



La capacité totale est aujourd'hui de plus de 240 emplacements dont 200 environ sont occupés. Une douzaine de concessions semblent à l'abandon et font l'objet d'une procédure de reprise. Par ailleurs le cimetière dispose depuis plusieurs années d'un Columbarium et d'un Jardin du Souvenir pour recevoir d'une part les urnes, d'autre part les cendres des défunts incinérés.

Mais revenons maintenant à notre église. Après ce gigantesque chantier de 1880, elle n'a pratiquement plus fait l'objet de travaux d'entretien, sinon minimes, pendant une bonne centaine d'années. C'est en 1985

que la municipalité d'alors, sous le mandat de Jean Célestin Duclos, a décidé d'entreprendre d'importants travaux de rénovation et d'associer la paroisse à leur financement. Les opérations se sont déroulées en 1988 et ont concerné,

- pour la commune les travaux de maçonnerie, le local et les conduits de la chaufferie, la couverture du clocher, le sablage des piliers et des parties construites en pierres de taille, le ravalement des murs et la rénovation de l'installation électrique,
- pour la paroisse la chaufferie à air pulsé, la cuve à mazout, la sonorisation, les luminaires et le renouvellement des chaises.

Avec la réfection de la toiture principale cette année, Marcoux peut s'enorgueillir de ce bel édifice qui compte parmi les plus grandes églises du canton après celle de Boën sur Lignon.

Bibliothèque de Marcoux

Tous ceux qui y sont venus, entre les deux confinements, ont pu remarquer et apprécier le coup de jeune dont la bibliothèque a profité pendant la fermeture. En effet, à la demande des six personnes qui apportent leur concours à cet indispensable élément culturel de notre commune, des travaux ont été entrepris. Ainsi l'éclairage a été amélioré, un WC a été installé, les fenêtres et la porte ont été changées et un chauffage efficace posé. Les peintures murales ont été refaites dans des couleurs chatoyantes et agréables... On a l'impression d'entrer dans une autre pièce et l'on s'y trouve bien.

La COVID et ses désagréments auront au moins eu un effet salutaire sur notre petite structure à laquelle nous tenons tant. De plus, nous avons eu l'opportunité d'acheter pour le compte de notre bibliothèque une cinquantaine de livres récents et correspondant, nous l'espérons, aux goûts de tous. Un nouvel agencement de tous nos ouvrages permet une plus grande facilité à trouver ce qui vous convient. Enfin nous avons emprunté à la médiathèque de Montbrison environ cent cinquante livres afin de renouveler le stock.

Les derniers jours d'ouverture nous ont apporté ce contentement puisque nous avons eu le plaisir d'accueillir bien plus de monde qu'auparavant. Et puisque les contraintes sanitaires nous obligent à nouveau à des restrictions d'ouverture, sachez que nous vous attendons, dès que ce sera possible, dans notre belle « petite bibliothèque », et que nous serons heureuses de partager à nouveau avec tous ceux qui le souhaitent, des moments d'échange agréables et conviviaux.



- Les horaires d'ouverture sont :
- le mercredi de 15 h 00 à 17 h 00.
 - le vendredi de 17 h 00 à 19 h 00.

La bibliothèque est située au 34, route de l'Eglise. Son téléphone est le 09 80 83 22 10 et son adresse mail : biblio.marcoux@gmail.com

Malgré toutes les contraintes actuelles, nous espérons pouvoir vous rencontrer de nouveau au plus vite. Venez nombreux, le prêt de livres est gratuit et vous passerez un agréable moment. Dans une petite commune comme la nôtre, il est notable qu'un tel service soit installé : s'il n'existait pas, nous serions nombreux à le réclamer.



**Nous vous souhaitons une très bonne année 2021 ! Qu'elle vous apporte le bonheur, la santé bien évidemment, mais aussi la liberté et la sérénité qui nous ont tant manqué en 2020 !
A bientôt !**

La culture partout avec le réseau Copernic



Le réseau Copernic rassemble 3 médiathèques*, 3 ludothèques** et 2 ludobus communautaires ainsi que 56 bibliothèques et médiathèques municipales ou associatives sur l'ensemble du territoire. Chaque habitant, quelle que soit sa commune de résidence, peut emprunter et réserver gratuitement des livres, CD, DVD, jeux et autres documents, dans tous les établissements du réseau grâce à la carte Copernic. Les usagers ont ainsi accès à plus de 300 000 documents et 8 000 jeux.

Tout savoir sur le réseau Copernic : mediatheques.loireforez.fr

* Médiathèques Loire Forez à Montbrison, Noirétable et Saint-Just Saint-Rambert

** Ludothèques Loire Forez à Montbrison, Saint-Bonnet-le-Château et Saint-Just Saint-Rambert.

BS automation

Plus qu'une entreprise...
...des services au quotidien

BS automation vous propose de devenir un acteur dans la démarche de développement durable pour notre planète et de rentabiliser votre choix en installant des panneaux photovoltaïques.

Route du Perrier - 42130 Debats-Riviere-d'Orpra
tél. 06 84 50 79 11 - 06 43 48 54 52
stephane@bs-automation42.fr
elias@bs-automation42.fr

www.bs-automation42.fr



Au CCAS, la bonne humeur est de rigueur



En ce 4 janvier, comme à l'accoutumée en début d'année, le Maire, son équipe municipale et le Centre Communal d'Action Sociale ont organisé le traditionnel rendez-vous des anciens de la commune autour d'un repas mitonné, avec le talent qu'on lui connaît, par le chef Jean-Jacques du restaurant la Loge Aux Vignes. Nul ne se doutait alors que deux mois plus tard, tout ce joli monde allait se retrouver confiné : ce fut-là d'ailleurs une des seules manifestations à pouvoir se dérouler sans encombre en cette année plombée par la Covid 19.

Toujours est-il que cet agréable moment de partage a été apprécié par tous les convives, plusieurs d'entre eux animant à leur façon en racontant des blagues ou en chantant des airs d'antan, s'accompagnant à la guitare pour les plus talentueux. Petite surprise avant de partir : une terrine de chevreuil pour tous : un animal ayant été trouvé blessé aux abords du village, sans doute par une voiture,

Mr le Maire avait demandé à Stéphane Chazal, notre traiteur local, de le conditionner. Un geste qui a clôturé en beauté cette sympathique réunion.

Quant aux absents pour de multiples raisons, ils n'ont pas été oubliés pour autant puisqu'un panier garni leur a été distribué dans la semaine suivante par les membres du CCAS.

Forts de cette réussite, lesdits membres ont pu enchaîner deux mois plus tard, le 8 mars, avec une soirée « Saucisses – Patates » à l'attention cette fois de tous les Marcousats. Celle-ci a également connu un franc succès puisque plus de 100 repas ont été servis et ce dans une ambiance tout autant festive. Mais, pour les raisons que l'on connaît, ce fut-là malheureusement la dernière des réunions programmées par le CCAS pour 2020. Restons toutefois optimistes : ils en ont encore sous le pied et nul doute qu'on les retrouvera dès que l'horizon sanitaire se sera éclairci.



ROURE AUTO 2000

IMPORT
Neufs / Occasions

Tous Véhicules
Neufs / Occasions
Utilitaires société

La Tuilerie
42130 MARCOUX
Mail : roureauto2000@wanadoo.fr

Tél : 04 77 97 50 58
Fax : 04 77 97 58 84

Catherine PONCHON

Architecture d'intérieur
Décoration

Tél 06 82 41 38 85
ponchon.catherine@orange.fr



Un nouvel espace numérique mobile

Un espace numérique mobile se met en place sur les secteurs de Boën et de Noirétable.

Doté d'ordinateurs avec accès à Internet, d'imprimantes 3D et d'équipements de réalité virtuelle, ce nouveau dispositif permettra de se perfectionner ou de s'initier à l'informatique et aux nouvelles technologies, gratuitement et en profitant de la présence d'un animateur. Vous pourrez aussi profiter de la connexion Internet pour effectuer vos démarches en ligne !

L'ouverture de cet espace numérique mobile répond à une forte volonté de rendre le numérique et les innovations qui y sont liées plus accessibles sur le territoire, ainsi que de faciliter leur prise en main par le plus grand nombre. L'ensemble des équipements sera proposé à la fois aux particuliers, aux collectivités, écoles ou maisons de retraites.

→ Renseignements auprès de Thibaud Monti, animateur numérique, au 06 15 18 85 60 ou à thibaudmonti@loireforez.fr

Nouvelle saison pour les Comé'nomades

La culture s'invite dans le quotidien des habitants de Loire Forez au travers d'une offre de spectacles vivants accessibles à tous, sur l'ensemble du territoire.

A ce titre, le partenariat avec la Comédie de Saint-Etienne et le Théâtre des Pénitents se poursuit avec l'accueil de nouveaux spectacles de la Comédie itinérante.

Cette année, trois spectacles vivants seront proposés en milieu rural. Ne manquez pas :

- Une comédie légère mais décapante : « La Bêtise », du 14 au 16 décembre 2020 à Noirétable.
- Dans un esprit stand-up : « Toutes les choses géniales », 5 et 6 mars à la salle des fêtes de Boisset les Montrond.
- Dans les pas des tondeuses et tondeuses de moutons : « Tant qu'il y aura des brebis », en mai 2021 à Chalmazel.

D'autres spectacles sont également à découvrir à la Comédie de Saint-Etienne.

→ Informations et billetterie en ligne sur www.loireforez.com

L'éco-responsabilité commence dans l'assiette

Dans le cadre du plan climat, air, énergie territorial (PCAET), nous développons un projet alimentaire territorial visant à promouvoir les productions locales et durables dans les établissements de restauration collective. Ce projet sera mené en associant l'ensemble des acteurs concernés : agriculteurs, producteurs, transformateurs, commerçants, consommateurs, acteurs de la santé, associations locales... afin de favoriser une alimentation saine, de qualité, de proximité et rémunératrice pour les producteurs.

A ce titre, 6 communes du territoire ont répondu à un appel à volontaires lancé par l'Agglo début 2020 pour mettre en place des actions éco-responsables dans leur cantine scolaire : approvisionnements en produits durables, bio et locaux, réduction du gaspillage alimentaire, travail de produits frais et de saison, sensibilisation des élèves...

Les actions menées avec ces cantines « pilotes » à Boisset-Saint-Priest, Marcilly-le-Châtel, Montbrison, Saint-Didier-sur-Rochefort, Saint-Just-Saint-Rambert et Savigneux, serviront de point de départ avant de généraliser ces pratiques sur d'autres communes du territoire. En parallèle, une enquête a été lancée auprès de tous les établissements de restauration collective du territoire afin de mieux connaître le fonctionnement et les attentes de chacun.

Se déplacer à vélo dès le plus jeune âge

Engagés dans une politique visant à favoriser les mobilités douces, nous mettons en place pour l'année scolaire 2020/2021, un dispositif d'animation et d'enseignement autour du vélo au sein des écoles primaires du territoire. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du programme « savoir rouler à vélo » initié par le Gouvernement pour les enfants de 6 à 11 ans. Co-financé par Loire Forez agglomération, les écoles, l'ADEME et les certificats d'économie d'énergie, il doit permettre aux élèves scolarisés sur le territoire d'appréhender l'usage du vélo sur la voie publique. Cet apprentissage comprend :

- un module pratique avec l'intervention d'un formateur extérieur agréé (fournissant les vélos),
- un enseignement théorique sur les notions du code de la route, les aménagements spécifiques aux vélos, la réglementation applicable aux cyclistes... réalisé par les enseignants.

49 classes de CE2 et de CM2, réparties dans 28 écoles du territoire, soit plus de 1100 élèves bénéficieront de cette formation cette année.

Les communes concernées par le dispositif : Ailleux, Bard, Boisset-lès-Montrond, Bonson, Bussy-Albieux, Chalmazel-Jeansagnière, Chambles, Champdieu, CRAINTILLEUX, L'Hôpital-le-Grand, Leigneux, Lézigneux, Marcilly-le-Châtel, Margerie-Chantagret, Montbrison, Montverdun, Noirétable, Pralong, Sail-sous-Couzan, Saint-Bonnet-le-Courreau, Saint-Just Saint-Rambert, Saint-Laurent-sur-Rochefort, Saint-Marcellin-en-Forez, Savigneux, Unias, Usson-en-Forez et Veauchette.

Prenez un bol d'air au col de la Loge !

En toute saison, le col de la Loge vous accueille et propose de nombreuses activités à pratiquer en famille. Ski de fond, raquettes à neige, chiens de traîneaux, randonnées pédestres et VTT, location de VTT électriques (sur réservation), quel que soit le temps, il y a toujours des choses à découvrir sur place ! La station offre également une aire de jeux pour les enfants. Ils peuvent s'amuser sur les murs d'escalade, un pont suspendu, des filets de grimpe, la balançoire et une mini-tyrolienne.

Les monts du Forez offre également de belles activités à découvrir comme la course d'orientation à Usson-en-Forez et Montarcher, la via ferrata à Chalmazel-Jeansagnière ou de nombreux itinéraires de randonnées. A l'échelle du massif, un espace de pratique de trail offre une quinzaine de parcours pour tous les niveaux.

Pour les amateurs de ski de piste, la station de Chalmazel vous accueille aussi dès que l'enneigement est suffisant.

Plus d'informations : www.station-coldelaloge.fr et www.loireforez.com

Une aide pour les commerçants et artisans du territoire

Au titre du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC), l'État accorde à Loire Forez agglomération une enveloppe de 393 966€, valable jusqu'en janvier 2022, pour soutenir la création, la reprise, le développement et le maintien des entreprises artisanales et commerciales par des aides directes aux investissements et par des actions collectives.

Travaux de modernisation des locaux, acquisition d'équipements professionnels ou encore rénovation des vitrines : tous ces projets peuvent faire l'objet d'une subvention du FISAC. Les dépenses éligibles incluent également la mise en place d'outils numériques (site internet, mailing, etc.) ainsi que les aménagements de sécurisation et l'amélioration de l'accessibilité. Les artisans de production peuvent également bénéficier de ce dispositif d'aide.

Le montant total de l'aide est fixé à 20% du total des dépenses éligibles, avec un plafond fixé à 50 000€ HT. Il est possible de monter jusqu'à 75 000€ HT si le projet concerne la reprise d'une entreprise dans une commune rurale de moins de 2 000 habitants. De plus, l'aide du FISAC est cumulable avec les autres aides à l'investissement proposées par l'Agglo ou encore par la Région.

Les modalités et le dossier de subvention sont à retrouver sur www.loireforez.fr

Des aides pour rénover les logements

Nous souhaitons développer une offre diversifiée de logements et répondre aux besoins de l'ensemble des habitants du territoire (étudiants, jeunes actifs, personnes à revenus modeste, etc.).

Dans ce cadre, nous accompagnons les propriétaires (occupants ou bailleurs) et les primo-accédants dans la rénovation de leur logement. Nous encourageons la réhabilitation de logements privés, les travaux d'amélioration

de la performance énergétique, la résorption de l'habitat très dégradé, les projets d'adaptation à la perte d'autonomie et l'accession à la propriété dans l'ancien.

Des aides financières, sous conditions de ressources, sont proposées aux porteurs de projet. De plus, une équipe de professionnels, mise à disposition par le prestataire de Loire Forez, accueille et conseille gratuitement les usagers pour le montage des dossiers de demandes de subvention, et offre un accompagnement personnalisé tout au long du projet.

Des permanences près de chez vous pour vous informer :

1. A la Maison départementale de l'habitat et du logement à Montbrison (53 rue de la République) : tous les vendredis, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h.
2. A l'antenne Loire Forez à Boën-sur-Lignon (17 rue de Roanne) : le 1er jeudi du mois, de 10h à 12h et de 14h à 16h.
3. Au centre de télétravail REZO à Luriecq (route de Saint-Bonnet) : le 4e vendredi du mois, de 10h à 12h et de 14h à 16h.
4. A Maison des services au public à Noirétable (7 place de l'Eglise) : le 3e vendredi du mois, de 10h à 12h et de 14h à 16h.
5. A la mairie de Saint-Just Saint-Rambert (4 rue Gonyon) : le 2e jeudi du mois, de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Attention, du fait de la crise sanitaire, il est impératif de prendre un rendez-vous. Les personnes sans rendez-vous préalable ne pourront être accueillies. Nous vous remercions de votre compréhension.

Pour prendre rendez-vous et pour toute information :

Soliha Loire : 04 77 43 08 80 – habitat.loireforez@soliha-loire.fr

Enfouissement des déchets : conséquences de l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)

En matière de déchets, nous agissons dans le cadre d'un budget annexe qui permet d'établir le coût réel d'un service et de déterminer le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour en équilibrer les comptes. Ce service, financé par la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères (TEOM), est double. Nous avons la collecte des déchets d'un côté et le traitement et la valorisation de l'autre.

S'agissant du traitement, on peut distinguer le tri et l'enfouissement.

Le tri, comme le compostage d'ailleurs, est la partie vertueuse de la gestion des déchets, permettant leur valorisation.

L'enfouissement a, quant à lui, un coût très élevé pour la collectivité. Il faut savoir que Loire Forez agglomération et indirectement l'utilisateur sont taxés sur cet enfouissement par le biais de la TGAP, la taxe générale sur les activités polluantes.

Avec la TGAP, l'Etat a pour objectif d'appliquer le principe de « pollueur-payeur » et d'encourager les comportements plus vertueux. Il faut savoir que cette TGAP est fortement évolutive.

De 9,15 € la tonne de déchets enfouis en 2000, elle est de 17 €/ tonne aujourd'hui. Elle sera de 65 €/ tonne en 2025, soit une augmentation de + 160%.

Si nous n'agissons pas pour réduire nos déchets non valorisés et donc enfouis, le prix que devra payer l'utilisateur va très fortement et mécaniquement augmenter, au-delà même des évolutions structurelles du service (coût des carburants, remplacement des matériels, charges de personnel...).

Que l'on soit précis : cette augmentation vertigineuse de la TGAP souhaitée par le Gouvernement, indépendamment de toute décision de Loire Forez agglomération, va nous obliger à agir de manière ambitieuse pour baisser les tonnages de déchets produits. C'est tout l'enjeu de ce mandat et notre ambition est d'atteindre, en 2025, 500 kg/an/habitant, soit une réduction de 80 kg/an/habitant (- 15 %).

La Salle des Fêtes

TARIFS - Location de Salle

Location de salle pour les week-end du Vendredi 18h00 au Dimanche 21h00

<u>Grande Salle avec Cuisine équipée (y compris forfait ménage)</u>	
Habitant de Marcoux	320,00 €
Extérieurs	560,00 €
Associations Subventionnées par la Mairie 1ère location	70€ locations suivantes 170€
<u>Grande Salle sans la Cuisine (y compris forfait ménage)</u>	
Habitant de Marcoux	255,00 €
Extérieurs	445,00 €
Associations Subventionnées par la Mairie 1ère location	55,00 € locations suivantes 125€
<u>Salle du Haut (y compris forfait ménage)</u>	
Habitant de Marcoux	125,00 €
Extérieurs	225,00 €
Associations Subventionnées par la Mairie	GRATUITE (pas de frais de ménage)
<u>Salle du Bar avec Cuisine équipée (y compris forfait ménage)</u>	
Habitant de Marcoux	160,00 €
Extérieurs	280,00 €
<u>4. Salle du Bar sans la Cuisine (y compris forfait ménage)</u>	
Habitant de Marcoux	130,00 €
Extérieurs	230€



www.ck-industries.com

- Matériel tubulaire
- Systèmes de radlage
- Pièces évacuateurs toutes marques

1350 Rte de la Tuilerie
42130 MARCOUX
☎ 04 77 97 42 55

A l'école du village...

A l'école de Marcoux, comme ailleurs, cette année 2020 aura été bien tristement particulière. Et depuis le mois de mars, nous avons tous dû faire face à la situation sanitaire et faire preuve d'une grande adaptabilité.

Heureusement pour nos élèves, le déploiement de l'espace numérique de travail ONE, opérationnel depuis 2 ans, a grandement facilité la mise en œuvre de « l'école à la maison ». Grâce au soutien et à l'investissement de chacun, enfants, parents et enseignants, nous avons su relever ce défi et maintenir nos élèves dans le bain des apprentissages...

La réouverture progressive de l'école à partir du mois de mai et jusqu'aux vacances d'été a permis à chacun de retrouver le chemin de l'école et les interactions sociales qu'elle permet, et l'année s'est presque terminée normalement. Chacun a alors pu profiter de l'été pour se ressourcer après cet épisode très éprouvant, mais avec quelques inquiétudes concernant la rentrée de septembre.

En Septembre, 60 élèves se sont ainsi retrouvés à l'école. Ils sont répartis dans 3 classes : les PS-MS-GS dans la classe de Mme Larivière, aidée de Mme Portailier et de Mme Rigaux. Les CP-CE1 dans la classe de M Pouly et les CE2-CM1-CM2 dans la classe de Mme Chambron. Des aménagements avaient été faits par la mairie pendant l'été pour faciliter le fonctionnement de l'école dans le respect du nouveau protocole sanitaire.

Depuis la rentrée de novembre, le protocole a été renforcé et cela complique le quotidien de nos petits écoliers, aussi bien en classe, où les élèves à partir du CP et jusqu'au CM2 doivent désormais porter le masque, que dans les services périscolaires lors desquels il ne nous est pas permis de mélanger les groupes classe... Nous espérons pouvoir tourner rapidement cette page pour retrouver un fonctionnement plus ordinaire.

Malgré ce contexte particulier, nous espérons pouvoir concrétiser différents projets, notamment un projet artistique et culturel avec le centre culturel du château de Goutelas, la compagnie la Cogite et le collège l'Astrée de Boën, mais aussi des projets de rencontres sportives avec d'autres classes du secteur USEP de Boën.

Cette fin d'année 2020 a été également marquée par le départ à la retraite d'Odile Clair. Après de longues années de services auprès de plusieurs générations d'élèves, nous lui souhaitons de pouvoir profiter pleinement de sa retraite bien méritée et nous la remercions pour tout ce qu'elle a fait pour nos enfants.

Nous remercions également l'ensemble des familles qui nous font confiance, la mairie et l'ensemble du personnel périscolaire pour leur travail et leur dévouement pour le bon fonctionnement de l'école et des services de garderie, de cantine et de TAP, et le sou des écoles qui, malgré la crise, continue de nous permettre de réaliser nos projets...

Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour la rentrée prochaine, ou pour tout renseignement complémentaire sur l'école, merci de prendre contact avec M Pouly, le directeur de l'école, pendant les horaires d'ouverture de l'école. (04 77 97 40 14)

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2021. Prenez soin de vous.



TAXI BARRE
Toutes distances - Soirées - Aéroports - Gares
suivez TAXI BARRE sur Facebook 
Véhicules 5 et 9 places

TAXI

Aymeric Barre
06.52.57.01.06
taxibarre@gmail.com



Au Fil des Couleurs

PLÂTRERIE - PEINTURE
ISOLATION - DÉCORATION
ENDUIT TERRE

Mickaël VERNIN Les Sagnes 42130 MARCOUX
07 86 78 71 19 mickael.vernin@orange.fr
N° Siret : 808 338 305 305 00010

Accueil périscolaire de Marcoux

ANNEE SCOLAIRE 2020 2021

2020 Une année difficile à gérer. En cette période de crise sanitaire due au COVID 19 nous avons dû respecter un protocole sanitaire strict, beaucoup d'investissement humain et matériel, acheter tous les produits nécessaires aux désinfections et au nettoyage du mobilier et des sols, du gel hydro alcoolique, des essuie mains papier et du produit pour le lavage des mains. Nous avons dû embaucher une personne, Mme Maryse LAFARGE de Marcoux, pour quelques heures de ménages supplémentaire à l'école.

CANTINE : Nous devons utiliser la grande salle du complexe d'animation rural afin de répartir les enfants par groupe de classe. Les enfants ont une place attribuée à table par groupe de 3. Après les repas les tables et chaises sont désinfectées et le sol lavé. Les enfants se lavent les mains en arrivant et en partant et chaque fois qu'ils vont aux toilettes. Depuis quelques semaines, notre employé Pierre Bernard vient prêter main forte pendant les repas.

GARDERIE : Là aussi, les enfants ont une table dédiée ; finis les jeux de ballons tous ensemble.

TAP : Cette année, nous n'avons pas pu prendre d'intervenants extérieurs ; seules les employées animent ces TAP dans le respect du protocole sanitaire.

2020 Pour cela nous remercions l'ensemble du personnel pour son investissement et son dévouement. Nous remercions aussi Matthieu POULY, directeur de l'école pour tout le travail colossal qu'il accomplit à nos côtés.

2020 Le 30 novembre, notre employée, Odile CLAIR a quitté ses fonctions pour prendre une retraite bien méritée. Elle va beaucoup nous manquer, elle qui connaissait tous les enfants par cœur et qui accomplissait un travail formidable sans jamais se plaindre.

MERCI ODILE

Suite à son départ nous avons embauché en CDD Stéphanie BERNARD de Marcoux et nous avons revu tous les plannings de nos employées pour les adapter au plus près de leurs tâches.

En cette fin d'année morose, le personnel communal et la commission périscolaire vous présentent leurs vœux pour l'année 2021.



50, Impasse des entreprises
Lieu-dit la Tuilerie
42130 MARCOUX

Tél. : 04 77 97 40 20

Fax. : 04 77 97 44 72

Email : contact@bennesducentre.fr

Site : www.bennesducentre.fr



Centre Équestre Régional du Forez

Écoles fermées, associations à l'arrêt, rues désertes, activité économique en suspens, cette année 2020 fût bien compliquée à bien des égards.

Comme tous, nous avons dû subir cette pandémie, nous adapter et œuvrer pour que le fonctionnement de la structure se poursuive du mieux possible, même si le CERF ne pouvait ouvrir ses portes suite aux fermetures administratives décidées par le gouvernement, nos fidèles destriers demandaient une présence quotidienne de nos moniteurs.

Tout cela a pu être mis en place grâce au travail acharné des 2 salariés et d'une poignée de bénévoles de l'association.

Le travail de longue haleine de l'équipe, les aides de l'état, le soutien du conseil municipal ainsi que de nos adhérents nous ont permis d'affronter cette période chaotique (qui n'est malheureusement pas totalement terminée) et nous les en remercions.

Malgré ce contexte morose les colonies de juillet ont pu être mises en place et accueillir un grand nombre d'enfants ; et lors de la rentrée de septembre, nos cavalières et cavaliers sont revenus en nombre pratiquer l'équitation ce qui a permis à l'association de voir son nombre d'adhérents légèrement augmenter.

Cette période compliquée nous a montré que le mode associatif avait ses limites et qu'il est difficile de faire fonctionner une telle structure sur la base du bénévolat, cela devenant trop contraignant pour le peu de personnes investies. Le conseil d'administration est donc en train de réfléchir à une autre façon de gérer le CERF avec probablement une modification des statuts. Il envisage de recruter une personne en charge de l'administratif ainsi que du commercial dans le but de trouver de nouveaux marchés.



L'ensemble de l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une Bonne et Heureuse année 2021

PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE / CLIMATISATION

ENERGIES RENOUVELABLES
VENTILATION
DEPANNAGES

Juban Maise

Juban Maise
04 77 74 06 77
ST PRIEST en JAREZ
juban.maise@orange.fr

 Boutique en ligne :
www.monenfantbio.fr

Articles BIO
Made in France
bébés-enfants-ados-mamans

Impasse des Entreprises - La Tuilerie
42130 MARCOUX

contact@monenfantbio.fr
06 64 14 26 80

Boulangerie Pâtisserie
Traiteur
Franck GAILLARD
Artisan Boulanger

346 rue du Payé
42130 Marcilly le Chatel
Tél : 04 77 97 48 99

Réception
Lunch

Goutelas

Lieu de vie, de fête, de création et d'innovation au cœur du Forez et du village de Marcoux, le Château de Goutelas est un patrimoine bien vivant ! Aujourd'hui, seuls une vingtaine de lieux en France sont, comme lui, labellisés "Centre culturel de rencontre". Ce label d'État, attribué par le Ministère de la Culture, vient souligner la force d'un projet artistique et culturel en synergie avec un lieu patrimonial : quelle formidable reconnaissance pour ce site et pour tous ceux qui ont contribué à sa restauration !

En 2020, nous avons travaillé à ouvrir plus encore le château aux visiteurs d'ici et d'ailleurs : expositions, concerts, repas partagés... La convivialité a été le maître mot de cette saison, dans un contexte pourtant si particulier. Nous étions tellement heureux de vous retrouver dans la cour du château dès le mois de juin pour les soirées Panorama, avec prudence, mais aussi avec l'envie de nous rassembler à nouveau.

3300 visiteurs venus écouter l'incroyable piano de Véronique Béland

De janvier à septembre 2020, avec une interruption pendant le confinement, vous avez pu découvrir à Goutelas l'exposition *Juste avant l'horizon du visible*, une sélection d'œuvres de l'artiste québécoise Véronique Béland. Installées dans différents espaces du château, ces œuvres invitaient à une rencontre inédite entre l'architecture Renaissance du site et l'art contemporain.

L'exposition, gratuite et accessible à tous (y compris aux plus jeunes), a été très appréciée par les habitants de Marcoux et des environs, souvent venus en famille le dimanche et pendant les vacances scolaires.

Les élèves de l'école de Marcoux y ont été accueillis une première fois fin janvier, lors d'une rencontre sportive qui se déroulait au château ; ils ont pu bénéficier d'une visite accompagnée et d'ateliers en lien avec l'exposition. Ceux et celles qui n'étaient pas repartis avec leur portrait photo la première fois n'ont pas hésité à revenir avec leurs parents!



©Office de Tourisme Loire Forez



©Rurat/Véronique Béland]

Une nouvelle exposition dès janvier

Du lundi au dimanche de 14h à 18h (sauf jours fériés)

En 2021, l'exposition "Nouvelles faunes" sera à découvrir dès le mois de janvier. Venez écouter battre le cœur du tilleul, faire chanter les plantes, ou vous immerger dans une jungle de créatures photographiques.



©Scenocosme

Parlement Terre, un parcours artistique pour les élèves de Marcoux

Dire tout haut notre lien à la nature et au vivant, en faire un objet de discussions, de débats et de lectures à tout âge : le Château de Goutelas, l'école de Marcoux et la Cité scolaire de Boën-sur-Lignon s'associent pour construire un parcours artistique autour de l'écologie, pour des élèves de la maternelle à la classe de troisième.

Travailler la parole mais aussi l'écoute, mettre en voix des textes pour s'interroger sur notre rapport au monde... Accompagnés pendant plusieurs mois par une compagnie de théâtre professionnelle, invités à rencontrer des artistes mais également des œuvres et un spectacle de la saison culturelle de Goutelas, les élèves mettent publiquement en voix le fruit de leur travail à l'occasion d'une restitution au château, le mardi 18 mai 2021 au Château de Goutelas !

Le succès des soirées Panorama, une programmation musicale d'été pour des soirées-concert en plein air

Avec les soirées Panorama, initiées en juin et juillet derniers, Goutelas offre un nouveau rendez-vous d'été aux habitants et aux visiteurs du Forez ! En famille ou entre amis, vous avez répondu présents pour venir partager un moment de découverte musicale autour d'un repas préparé sur place avec des produits locaux.

Face à ce succès, Goutelas prépare déjà l'été : en plus des soirées Panorama, d'autres surprises sont en préparation... Tenez-vous informés, Goutelas pourrait bien devenir le lieu incontournable de vos soirées d'été.



Le rendez-vous incontournable de l'été : la Nuit Indigo

Ce nouveau rendez-vous s'inaugure le 10 juillet 2021 avec Chassol, un artiste incroyable dont les boucles hypnotiques, à la croisée de la pop, du jazz et de l'électro ont su faire l'unanimité dans la presse internationale (Les Inrockuptibles, The Guardian, Rolling Stones, Huffington Post, Rock & Folk...). D'autres invités nous feront danser, et notez bien que la fête sera aussi à partager dans les assiettes !



©Flavier Prioreau

Suivez-nous :
www.chateaudegoutelas.fr
Facebook @goutelas
Instagram @chateau_de_goutelas

Divagation des animaux

La divagation des animaux, et notamment chiens et chats, est interdite. Le maire est habilité à intervenir pour mettre fin à cette divagation.

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci, ou est éloigné de son maître d'une distance dépassant 100 mètres.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître.



Si vous observez des animaux errants, vous devez en informer la mairie sans délai, les appels directs d'un contribuable à la fourrière ne seront pas pris en compte.

En application de l'article L211-24 du code rural, chaque commune doit disposer d'une fourrière ; pour cela, une convention a été signée entre la commune de MARCOUX et Monsieur Stéphane DAVIM, gérant de la fourrière « Domaine des Muriers » à ST ETIENNE LE MOLARD.

La capture et le transport à la fourrière sont désormais à la charge de la commune si le propriétaire n'est pas retrouvé ; pour information, frais kilométriques pour le déplacement aller/retour : 0.70 €/km, 25 € pour la capture dans un périmètre restreint et 15 € le quart d'heure pour localiser l'animal. Ces frais seront attribués au propriétaire, si celui-ci est retrouvé.

Prenez soin de vos petites bêtes à poil, elles vous le rendent bien.



Mutuelle Loire Forez

**SANTE – PREVOYANCE
RETRAITE - ASSURANCE**

La mutuelle qui vous accompagne à Marcoux

Boën-sur-Lignon 44 rue de la Chaux	Montbrison 16 boulevard Chavassieu Tél : 04 77 96 94 61	Feurs 8, rue de la Loire
--	---	------------------------------------

Par courriel : contact@mutuelleloireforez.fr Par internet : www.mutuelleloireforez.fr

MARCOUX village dynamique

Rencontre avec Anaïs VERNAY, Ami'maux du Forez



J'ai rencontré Anaïs, jeune « auto entrepreneur » qui s'est installée à Marcoux avec sa petite famille au mois de Février. Ils étaient à la recherche d'une maison à la campagne, possédant un terrain suffisamment grand pour y loger leur petit monde familial et animal.

Anaïs est animatrice en médiation par l'animal. Le nom générique de sa profession est zoothérapeute, terme qu'elle ne revendique pas puisqu'elle ne se considère pas comme un

soignant au sens propre du terme. Son travail consiste à maintenir ou améliorer un potentiel affectif, cognitif, physique, psychologique... Il s'adresse à toutes sortes de publics, par exemple à des personnes âgées et souvent isolées, mais aussi à des enfants en apprentissage, ou encore à des personnes ayant des troubles chroniques du comportement, autisme et maladies psy. Elle leur présente ses animaux médiateurs : gerbilles, chinchillas, cobayes, lapins, cailles, poules et chiens. Ainsi, l'animatrice, le public et l'animal forment un triangle de confiance dont le but est de rassurer et de donner un centre d'intérêt qui ne peut leur procurer qu'un bien-être et un moment confortable et encourageant.

Anaïs se déplace avec sa « ménagerie » dans les structures (maisons de retraite, instituts spécialisés ou écoles, RAM, crèches...), mais aussi chez les particuliers.

Le travail d'Anaïs peut se présenter sous deux formes :

- ❖ Atelier récréatif, par exemple pour un anniversaire ou pour une découverte des animaux médiateurs
- ❖ Atelier thérapeutique stimulant par exemple la mémoire ou l'appréhension de la vie, la motricité...

Anaïs est diplômée d'un BTS production animale et a suivi une formation à l'AZCO, à Dijon, où elle a effectué un stage dans un service pédiatrique du CHU. Elle propose également un atelier PECCRAM, Programme d'Education à la Connaissance du Chien et aux Risques de Morsures, pour les enfants de 3 à 11 ans. Un peu comme l'initiation au code de la route, ce programme est national et de préférence à partager dans les écoles ou les centres de loisirs.

Anaïs est une personne passionnée et pétillante qui aime vivre entourée d'animaux et qui veut surtout faire partager ce lien à tous ceux qui sont en demande. Elle propose, pour les fêtes de fin d'année, des chèques cadeaux afin de faire connaître son activité, en proposant un atelier récréatif chez les particuliers pour un groupe de 4 à 8 enfants.

Renseignez-vous, cela n'engage à rien et Anaïs vous répondra avec tout son enthousiasme. Son installation à Marcoux a malheureusement coïncidé avec le confinement et elle n'a donc pas eu l'opportunité de bien faire connaître son travail.

En tout cas pour moi ce fut une belle rencontre !

Anaïs VERNAY, Ami'maux du Forez – 06.79.22.39.46 – forezamiaux@gmail.com – www.forezamiaux.fr

JPM bois de chauffage
de l'abattage à votre cheminée...

445, rue du Bourg 42130 MARCOUX

06 81 91 49 34



JPM

Impossible de ne pas y avoir fait attention : une entreprise de plus a vu le jour dans notre village. **JPM**, c'est elle dont il s'agit, installée à l'entrée nord de Marcoux, a pour activité le conditionnement et la livraison de bois de chauffage. Créée par Jean Pierre et Maryse Lafarge, elle s'est déjà fait un nom et une clientèle appréciable en peu de temps. Que ce soit en bûches de 30, 40 ou 50 cm, que ce soit pour 2 ou 12 stères, JPM assure la livraison et « fait tout pour vous aider à passer un hiver moins rude ». Pour plus de renseignements, allez sur Google et tapez :

« **JPM Bois de chauffage Marcoux** » ou Tél au **06 81 91 49 34**

--O-O-O-O-

Mon Enfant Bio a été créé en 2019. C'est un site de vente en ligne d'articles bio « Made in France », spécialisé pour les bébés, enfants, ados, mais aussi pour toute la famille ! On y trouve des produits d'hygiène et de santé, avec des marques locales telles que Néobulle, Potam..., du linge de lit bio (draps, oreillers, housses, couettes...), des articles de puériculture (couches, portes-bébés, couffins...), des doudous, des jeux éco-responsables... Située sur notre commune, à La Tuilerie, au fond de l'impasse des Entreprises, la boutique-dépôt est ouverte sur rendez-vous, pour découvrir les produits sur place ou pour récupérer une commande passée sur internet.

Pour les habitants de Marcoux, Murielle propose la livraison gratuite à domicile : Il suffit de valider votre commande sur le site www.monenfantbio.fr, de choisir l'option « retrait au drive » et de préciser que vous souhaitez une livraison à domicile.

Mon Enfant Bio, c'est aussi tout un tas d'idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année !

Murielle Belezy <http://www.monenfantbio.fr> ou Tél au **06 64 14 26 80**

Les Couvresseurs du Pic
Alexandre Delannoy
Charpente - Couverture - Zinguerie - Isolation de toiture
Plomberie - Neuf et rénovation
828, route de la papeterie - 42130 Montverdun
04 77 97 32 98 www.les-couvresseurs-du-pic.fr

QUALIBAT

Retrouvez-nous sur www.les-couvresseurs-du-pic.fr

Votre spécialiste au service des particuliers et des professionnels !

LES ASSOCIATIONS

Le Sou des Ecoles

Le Sou des Écoles est une association loi 1901 composée de parents d'élèves bénévoles. Elle organise tout au long de l'année des actions et des manifestations afin de recueillir des fonds permettant de participer au financement de sorties scolaires, de matériels et des projets pédagogiques proposés par l'équipe enseignante. Elle fonctionne grâce aux cotisations des familles, aux subventions qui lui sont accordées et aux bénéfices de ses manifestations.

Le contexte sanitaire nous a obligés à revoir certaines de nos opérations et malheureusement, à en annuler d'autres. Nous sommes une équipe dynamique, investie et nous avons à cœur de soutenir les projets de l'équipe enseignante. Tout au long de l'année, nous proposerons des ventes sur commande. Certaines de nos actions seront élargies à l'ensemble du village afin que chacun participe à la hauteur de ses envies.

Les enfants et les enseignants ont plus que jamais besoin de votre soutien durant cette période, afin de garantir la mise en œuvre des projets pédagogiques.

Voici le calendrier de nos actions pour l'année 2020-2021 :

Notre première action de l'année a été la vente de brioches, que nous avons proposée par l'intermédiaire de bons de commande distribués à l'ensemble du village, en remplacement de la traditionnelle vente en « porte à porte » qui n'a pas pu se tenir compte tenu du contexte sanitaire. Les dernières annonces du gouvernement nous ont obligés à différer la distribution des brioches. Nous vous tiendrons très rapidement informés de la date de récupération de ces dernières. Nous vous remercions chaleureusement pour vos commandes.

Pour les fêtes de fin d'année, nous proposons une vente de chocolats et nos chères petites têtes blondes confectionnent, avec l'encadrement de certaines mamans, de jolis porte-clés lors de TAP.

Opération sapin de Noël avec Fleurs et Nature. Le concept est simple, nous diffuserons aux familles un bon de commande tamponné du Sou des Ecoles et ce dernier pourra être utilisé pour l'achat d'un sapin. Une partie des bénéfices sera reversée à l'association, alors n'hésitez pas, le Père Noël sera ravi de déposer les cadeaux de Noël sous ce beau sapin !

Notre traditionnel loto sera remplacé par une tombola au mois de mars 2021.

Nous proposerons à nouveau une vente de chocolats pour Pâques avec la chocolaterie Choc et Vous. Jonathan Heim, agriculteur sur Marcoux et membre actif du Sou, nous propose la vente de caissettes de viande et nous le remercions.

Nous proposerons certainement en fin d'année une vente de pizzas.

Si certaines de nos manifestations ne pourront pas avoir lieu cette année, nous comptons sur vous et espérons vous retrouver le 19 juin 2021 pour notre « Pampille » au Château de Goutelas. Nous tenons à remercier le Centre culturel de Goutelas pour son partenariat avec le Sou des Ecoles. En espérant que la situation sanitaire s'améliore, afin de pouvoir profiter ensemble d'une ambiance festive et conviviale dans ce lieu magnifique, tout-à-fait adapté pour cette occasion !



Produits d'entretien et d'hygiène corporelle

Livraison gratuite à votre domicile

Économiques & Écologiques

CHAZELLE Dominique
208 Hameau de Préliou 42130 Marcoux

Tel : 04-77-97-53-11 Portable : 06-80-08-65-09



Les parents bénévoles ont à cœur de soutenir les projets et le dynamisme des enseignants de notre école de village. C'est toujours dans une ambiance festive et conviviale que nous organisons les différentes manifestations. Toutes ces actions se préparent et se déroulent dans la bonne humeur, la convivialité, la simplicité, l'amitié, chacun participant à la mesure de ses possibilités, selon ses contraintes familiales et professionnelles.

Nous serons donc très heureux de vous retrouver lors de ces différents temps.

Cette année, nous avons été ravis d'accueillir de nouveaux parents et nous les remercions.

Encore MERCI pour votre soutien à l'association qui doit plus que jamais se creuser les méninges pour continuer à soutenir les projets pédagogiques pour nos chères têtes blondes !!!

Composition du bureau 2019-2020 :

- Coprésidentes : Claire VALLANSANT et Aurélie NOURRISSON
- Trésorière : Cindy FOREL
- Vice-trésorière : Marianne JAMBIN
- Secrétaire : Ingrid CHAZAL
- Vice-secrétaire : Géraldine LAROCHE

et 23 membres actifs.



Le Sou des Écoles vous souhaite une bonne et heureuse année 2021



Gymnastique volontaire de Marcoux

Face au succès de la méthode Pilâtes dispensée par notre animatrice Marie Pierre SAVEL, nous avons ouvert en septembre 2019 trois nouveaux cours de Pilâtes. Ainsi pour la saison 2019/2020 nous avons comptabilisé 104 adhérents qui ont suivi des cours de gym dynamiques en musique (échauffements, exercices de coordination, assouplissements des articulations, renforcement musculaire, étirements) et des cours de Pilâtes (gymnastique douce qui allie une respiration profonde avec des exercices physiques). Enfin tout ce qui nous permet de rester en forme !

Malheureusement dès le mois de mars nous avons été contraints de suspendre nos cours suite à la crise sanitaire que nous connaissons. Pour pallier celà, notre animatrice a mis en place des cours en visioconférence par Skype jusqu'à fin mai. Et pour le mois de juin nous avons été autorisés à reprendre nos cours en extérieur. Nous avons donc pu terminer notre saison sur le stade de foot de Marcoux.

Après notre participation au forum des associations de Boën en Septembre, nous avons repris notre activité physique pour cette saison 2020/2021 avec la mise en place d'un protocole sanitaire.

Nous proposons donc deux cours de gym le lundi de 17h45 à 18h45 et le mardi de 20h15 à 21h15 et cinq cours de Pilâtes le lundi de 19h à 20h et de 20h à 21h, le mardi de 12h15 à 13h15 à Boën, le mercredi de 14h à 15h et de 15h à 16h pour les débutants dans la salle du haut du complexe d'animation rural à Marcoux très appréciée par nos adhérents.

Le coût annuel des cours reste inchangé cette année : 98 € pour les cours de gym et 108 € pour les cours de Pilâtes + la licence GV de 31.40 €. Le tarif a été minoré pour les personnes inscrites la saison précédente et qui ont subi les aléas de la covid19.

L'association accepte le règlement des cours au moyen de chèques vacances et de coupons sport. Pour les jeunes lycéens, la carte PASS'REGION permet la prise en charge de leurs licences.

Notre activité « Sport Santé » s'adresse à un très large public. N'hésitez pas à venir découvrir près de chez vous des cours de qualité dans la simplicité et la bonne humeur. Parlez-en autour de vous, venez entre amis c'est motivant ! Le premier cours est gratuit et sans engagement si vous ne souhaitez pas poursuivre l'activité.

A l'heure où nous rédigeons notre article, nous avons dû à nouveau arrêter notre activité mais nous espérons bien reprendre en janvier 2021.

L'association gymnastique volontaire de Marcoux vous souhaite une bonne année 2021 et une bonne santé. Prenez soin de vous !

Contact mail : gymvolontaire-042213@epgv.fr

Nos cours sont également répertoriés sur le site internet de la commune de Marcoux sur <http://www.villagedemarcoux.fr>

Les membres du bureau :

Sylvie CHAZELLE (06.26.11.76.92) et Chrystelle VILLARD (06.77.31.68.50) co-présidentes,
Pascale MOREL trésorière,
Nathalie PATURAL secrétaire,
Hélène DURAND, Chantal PORTAILLER, et Chantal MOULIN



Amicale Boule de Marcoux



Cette année-là fut assez compliquée à gérer par rapport à la crise sanitaire et aux protocoles à respecter. Aucun concours de boules n'a pu avoir lieu, à l'exception de notre concours entre sociétaires que nous avons pu maintenir le 14 juillet, profitant du déconfinement provisoire. La finale s'est disputée entre Patrick Valézy et Renaud Dumaya et la journée s'est prolongée par un savoureux jambon à la broche. Les gestes barrière ont été respectés tout au long de ce jour de fête qui a fait du bien à tous.

Les corvées de bois sont une autre occasion de se retrouver : Il faut penser bien sûr à la période hivernale et donc à chauffer l'ensemble du bâtiment.

Nous avons pu organiser aussi en ce début d'année notre concours de belote qui a eu bien du succès. Le 12 janvier s'est tenue notre première et malheureusement dernière session de l'année dans le cadre des T.A.P avec les enfants de l'école, à leur grande déception. Une autre frustration est celle des membres de la section Tir à l'Arc de la retraite sportive : eux aussi n'ont pu cette année donner libre cours à leur passion sous le boulodrome couvert.

Nous espérons que les mois à venir seront meilleurs pour que chacun puisse s'adonner à son activité favorite, retrouver une vie sociale pour le bien de tous et chasser la morosité.



Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2021. Restons positifs !

Entente Sportive Champdieu Marcilly



Cette saison a été particulière, car à cause de la COVID-19, la saison s'est achevée le 10 mars 2020. Le district a pris la décision de figer les classements à cette date-là.

Depuis début septembre 2020, le club a engagé un nouvel apprenti. Théo Paradiso sera à l'ESCM pour une durée de 2 ans. Il sera en apprentissage pour préparer un BPJEPS et il s'occupera de l'encadrement des équipes jeunes.

Le club enregistre aussi un changement d'équipementier pour cette nouvelle saison (Krispa – Décathlon).

Certains membres du bureau ont souhaité « rajeunir » le logo du club, l'ancien datait de 10 ans. Sur le nouveau logo vous avez au premier plan les clochers de Champdieu et en fond de plan l'aigle de la volerie du Forez de Marcilly.

Pour le sportif, la saison avait bien démarré pour les équipes séniors 1 et 2. Mais le retour du confinement a stoppé la saison en espérant qu'elle reprenne le plus vite possible.

Une équipe critérium a vu le jour et cherche encore à recruter des personnes motivées.

Au niveau des équipes jeunes, on constate une continuité dans les licenciés puisque tous les joueurs sont restés au club. Tous les jeunes licenciés ont reçu des sacs alors que les séniors se sont vus offrir un survêtement.

Le club remercie chaleureusement les deux mairies (Champdieu et Marcilly) et le Département pour l'aide matérielle et financière.

Nous espérons un bon accueil lors de la distribution des calendriers, qui sera le seul moyen de revenu pour cette délicate année.



ERM4x4
PRÉPARATION 4x4



Etudes et Réalisations Mécaniques

Spécialiste en préparation et accessoires 4x4 Suzuki

SAMURAI - JIMNY - VITARA

Tél. & Fax : 04 77 24 26 28

Email : erm4x4@orange.fr

215 route des Loges - Reigneux 42130 MARCOUX

www.erm4x4.fr

Saisons Vertes



Jardinerie - Motoculture - Vente et Réparation

4, Av. Louis Lépine - Les Jacquins
42600 MONTBRISON
Tél. 04 77 58 94 38
Fax 04 77 58 44 21
saisonsvertes@orange.fr
monjardinavivre.com

OUVERT
du lundi au samedi
de 8h-12h à 14h-19h

ERM 4x4 dispose d'un service CARTE-GRISE
habilité par le SIV pour faire les démarches
d'immatriculation

Comité des Fêtes

L'année 2020 se termine,... enfin !

Elle avait pourtant bien débuté par une séance de théâtre au mois de février avec la troupe « l'Ombre de la Scène », qui avait réuni la population de Marcoux et des communes voisines.

C'est avec regret que nous avons dû annuler toutes nos manifestations suite à la crise sanitaire.

Malgré tout, quelques chapiteaux ont pu être montés sur notre commune pour des soirées privées.

Nous avons quand même réussi à nous réunir, entre les deux confinements, pour la réalisation d'un manège d'époque et écologique, pour les petits bien sûr, mais aussi pour les grands qui devront pédaler pour activer le mécanisme... Nous remercions les personnes qui nous ont permis de réaliser sa structure, sans lesquelles rien n'aurait été possible. Nous espérons pouvoir l'inaugurer pour la Fête Patronale 2021.



Nous travaillons actuellement sur les manifestations de cette nouvelle année afin de réunir la population de Marcoux et des villages voisins pour vous procurer un peu de baume au cœur après la longue et monotone période que nous venons de vivre.

Nous comptons sur votre présence pour apporter de la vie dans notre village lors de ces futurs rendez-vous.

A ce jour, nous n'avons pas encore fixé de date pour notre assemblée générale, mais nous vous tiendrons informé lorsqu'elle aura lieu, certainement courant janvier

**Tous les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent une
Bonne et Heureuse Année 2021 !**

Bureau : Président : Noël VILLE
Vice-Président : Jean Pierre LAFARGE
Trésorier : Raphaël DERORY
Trésorière adjointe : Marie Thérèse LESTRA
Secrétaire : Karine PUPIER
Secrétaire adjointe : Madé MILLET

Membres : Marie LAFARGE
Laetitia DERORY
Gilles FRECON
Yoan BALMET
Jordan CHAZAL
Stéphane MOULIN
Jean Mathieu MASSON
Sébastien RAY

ACCA

L'ACCA, n'a pas échappé aux perturbations dues à la pandémie de Covid 19. L'AG qui devait se tenir au mois d'avril a finalement eu lieu le 21 août. Pour la saison 2020/2021, l'association compte 36 adhérents. La chasse au petit gibier, ouverte le 20 septembre, a été arrêtée fin octobre. Depuis le 7 novembre, nous organisons des battues de régulation pour le gros gibier. Depuis le 28 novembre, l'allègement des consignes sanitaires permet aux chasseurs, dans un cadre strictement individuel (ou familial), d'exercer leur loisir dans la limite de 20 km du domicile et pendant 3 heures.

Les évènements de 2020.

Le ball-trap et le concours de pétanque, qui devaient se dérouler en juillet ont été annulés.

Construction du local de la Pinée.

Bien que perturbée par les confinements, la très grande mobilisation des chasseurs et la diversité des compétences ont permis un avancement rapide des travaux de construction. A ce jour 240 demi-journées de travail ont été effectuées, soit un total de 900 heures. En moyenne, 7 adhérents étaient présents pour chaque corvée.



Février 2020 : coulage de la dalle



Juin 2020 : fabrication et mise en place des murs et de la charpente



Fin juillet : pose du bardage



Août 2020 habillage intérieur des murs et construction des cloisons

Les travaux étant interrompus depuis la mise place du dernier confinement, nous espérons pouvoir terminer les enduits et la pose des faïences en janvier 2021. En tous cas le nouveau local devrait être opérationnel pour notre prochaine AG en avril 2021.

PROJET 2021

Organisation du Ball-Trap de l'ACCA les 10 et 11 juillet 2021.

Cette organisation va mobiliser la majorité des chasseurs. Le bilan très positif des Ball Traps de 2018 et 2019 est très encourageant, et cette manifestation doit permettre de nous aider à financer l'investissement du local. Espérons que la Covid d'ici là aura disparue.

Préservation de la biodiversité

Le projet « Mares » initié en 2018, réalisé en 2019, passe maintenant en phase de suivi. Ce projet est une réussite. Sur les 50 mares réhabilitées, 90% étaient en eau au mois d'août 2020 malgré la sécheresse et la canicule de cet été.

Projet 2021/2022 : Plantation de haies.

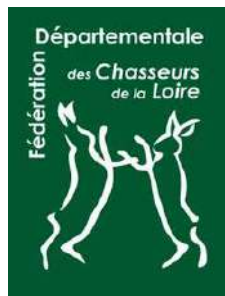
La haie, en bordure des cultures ou des prairies, protège du vent, freine et épure l'eau, régule la température, favorise la présence d'insectes pollinisateurs et de faune (insectes, oiseaux, reptiles) prédatrice des insectes sur les cultures.

L'ACCA, a la volonté de poursuivre son engagement et des actions en faveur de la biodiversité. Des réflexions sont entamées avec quelques agriculteurs de la commune et la fédération des Chasseurs de la Loire. D'ores et déjà, des agriculteurs seraient partants pour la plantation de quelques kilomètres de haies.

Terrassement
Assainissement
Finition Bordure
VRD...

Verdier Poyet
La tuilerie - 42 130 MARCOUX
06 85 20 65 63 / 04 77 97 16 15

Les chasseurs, entre le marteau et l'enclume !



La chasse est avant tout, un loisir, une passion, un sport. Il s'agit sans doute du plus ancien de nos loisirs, pratiqué longtemps en France par la noblesse, il s'est démocratisé après la révolution.

Cette activité a depuis, beaucoup évolué dans ses pratiques, avec au fil des années la mise en place d'une réglementation très restrictive, mais elle a su garder cette magie, partagée entre chasse moderne, protectrice, respectueuse de la nature et pratique ancestrale où l'être humain ressent encore cette envie de cueillir pour se nourrir.

Tantôt considérés comme écologistes au vu de leurs connaissances empiriques de la faune sauvage, ou comme sauveurs contre les animaux dévastateurs des cultures ou de la forêt ou encore comme des « barbares » par la mise à mort des animaux que les écrans ont transformé en douces peluches inoffensives, les chasseurs se situent en permanence entre le marteau et l'enclume.

Durant ces quarante dernières années, la pratique de la chasse a dû s'adapter.

Dans les années d'après-guerre, le petit gibier (lièvre, perdrix, lapin...) était très abondant et les chasseurs étaient avant tout des cueilleurs. La réglementation était simple : une date d'ouverture et une date de fermeture suffisaient à organiser les prélèvements d'animaux en surnombre tels les lapins de garenne qui pouvaient dévaster entièrement des parcelles de culture. Puis, sont venues des maladies virales qui ont décimé ces populations et l'évolution galopante de l'agriculture intensive qui a modifié les habitats favorables à la petite faune. Parallèlement à cela, les forêts ont été délaissées de tout entretien, ce qui a favorisé la progression du « grand gibier » sangliers, chevreuils...

Evolution des pratiques

Les chasseurs ont dû s'organiser pour chasser différemment, en battue (en groupes avec des personnes postées et des rabatteurs), seule méthode efficace pour limiter les populations de sangliers qui ont progressé de façon exponentielle et qui occasionnent des dégâts aux cultures (prairies, maïs et céréales).

Ce mode de chasse en groupe, le plus répandu aujourd'hui ne bénéficie plus de l'image traditionnelle du grand père qui partait seul avec son chien. Les règles de sécurité indispensables aujourd'hui, ont couvert les épaules des chasseurs de vêtements fluorescents qui les rendent visibles aux yeux de tous, dans les campagnes.

Evolution de leur implication dans la gestion des territoires

Parallèlement, pour combler la dégradation des habitats, les chasseurs portent financièrement et humainement de nombreuses actions de préservation de l'environnement, telles que les plantations de haies, le curage des mares, l'implantation de cultures diversifiées, l'ouverture des milieux, l'entretien des chemins...

Des valeurs fortes

A l'heure où la société est individualiste, les chasseurs quant à eux partagent de vraies valeurs de convivialité et animent les villages. Ils font preuve de patience, d'écoute et d'observation, autant de notions en perte de vitesse aujourd'hui.

Les dérogations liées au COVID, une nouvelle incompréhension

Lors du confinement annoncé en octobre par le gouvernement, en début de saison de chasse, une circulaire ministérielle a annoncé des dérogations pour la régulation des populations de grand gibier qui relève de l'intérêt général au vu des dégâts occasionnés sur les cultures.

Ces dérogations incomprises par le randonneur, le joggeur ou encore par le commerçant qui ne pouvait plus travailler, l'étaient également pour le chasseur. Le chasseur, comme cela a été dit précédemment, va à la chasse par loisir et non avec des objectifs chiffrés de régulation même s'il participe à l'équilibre entre la faune et les activités agricoles. Le chasseur de petit gibier, s'est vu lui, interdit de sortie quand la chasse collective pouvait avoir lieu, incompréhensible d'un point de vue sanitaire.

Contact presse : Mme Sandrine GUENEAU-AUDIN

- 06-71-27-03-28
- fede.chasseur42.dir@orange.fr

*Si vous aussi, vous souhaitez œuvrer pour
l'environnement, rejoignez-nous !*

Nettoyage de la nature « J'aime la Loire ...
PROPRE » le 1^{er} samedi de mars

Site internet : www.fleuves-rivieres-propres.fr

Les Fardelets du Forez

2020 : Une année qui était pleine de promesses puisque nous préparions notre voyage au Portugal – tous les membres étaient mobilisés, studieux ! Covid oblige, nous n'avons pu faire le voyage!

Comme nous n'avons que peu vadrouillé cette année contrairement à nos habitudes et donc peu à vous relater, pourquoi ne pas vous faire voyager un peu dans le temps pour une petite chronique de Josette Pais des temps forts de nos aïeux dans les années 1850 en Forez? Imaginez...



... et Rétrospective !



Scieurs de Long



Les lavandières



La Saint Vincent



La fête de la Saint-Vincent :

Dans nos communes foréziennes, Saint-Vincent était fêté le 22 Janvier et avait toujours beaucoup d'importance ! Nous avons découvert dans les archives qu'à Champdieu avait lieu une procession avec port de la bannière du Saint. Dans la Côte Roannaise, à la Pacaudière par exemple, à la fin du 19e siècle, les vigneronns se rendaient en cortège à la messe en portant l'effigie de St Vincent en brioche. Fabriquée par le boulanger, elle pouvait peser jusqu'à 18 livres ! Après la bénédiction à l'église, la tête du Saint était offerte à celui qui organisait la fête l'année suivante. Le reste était partagé entre les convives au cours du banquet.

Les bergères :

A partir de fin mai début juin, les femmes montaient avec les bêtes à l'estive sur les hauteurs de Pierre -sur-Haute, dans les jasseries de Renat, Colleigne ou Garnier. Souvent avec leurs enfants, elles habitaient là-haut jusqu'à la fin de l'été. Leurs maris restaient en plaine pour assurer les travaux de la ferme.

Un peu isolées, elles se retrouvaient certains soirs chez l'une ou chez l'autre. Elles dansaient avec leurs foulards, leurs bâtons, elles chantaient !

Les scieurs de long :

L'histoire des scieurs de long est très ancienne. A l'époque, tous les hommes de la campagne partaient à la fin des travaux d'automne en montagne sur des chantiers d'abattage et sciage en forêt, jusqu'au début de l'été de l'année suivante. Avant 1855, il n'y avait pas de train et la route était longue pour arriver au chantier ! Ils allaient par trois, mais souvent au départ, ils étaient plus nombreux. Ils avaient tous une ceinture de laine ou de flanelle pour protéger leurs dos. Elles étaient de la couleur de leur expérience : rouge pour les apprentis, bleue pour les compagnons, noire pour le contremaître. Ils sciaient les troncs en planches à la main et avec une « chèvre » : c'était une scie manipulée de haut en bas par un homme en pied et un homme en tête – le plus agile – hissé sur un chevalet en bois.

Les raillés :

Les raillés se sont toujours fabriqués chez nous à Mardi-Gras. Dans l'après-midi, les hommes du village construisaient le foyer et montaient la garde car certains jeunes des communes voisines guettaient pour l'allumer plus tôt ! C'est la plus jeune mariée du village qui, la nuit venue, avec un brandon, faisait jaillir la flamme. Très vite, les rondes s'organisaient autour du feu dans la joie et les rires.

La loue :

Pendant nos grandes foires d'automne, la Saint Jean d'hiver, la Saint-Martin ou le grand Sande à Montbrison, on pratiquait la loue. Les valets de ferme et les servantes venaient se louer pour l'année. Les hommes portaient un rameau de buis à leur chapeau, les femmes à leur ceinture. C'était le signe pour les reconnaître. Après le repas de midi, il y avait bal dans tous les cafés. Les bouviers aimaient à montrer leur adresse : ils dansaient la guimbarde en levant la jambe par-dessus le bâton qui leur servait à aiguiller les bœufs, jouaient au jeu du chapeau : en cercle il fallait poser le chapeau sur la tête du voisin et faire tourner les chapeaux ainsi de plus en plus vite et sans les faire tomber !

Fardelets : « Petits lutins joyeux et farceurs aimant rire et danser »

C'est ce nom très forézien que nous avons choisi de porter il y a plus de 40 ans, mais qui reflète parfaitement notre état d'esprit! Notre objectif ? Conserver et promouvoir la culture et les traditions du Forez, autour des danses, musiques et costumes.

Nous présentons un spectacle de deux scènes de la vie quotidienne en Forez au XIXème siècle, nous organisons des animations culturelles dans la région, des échanges de groupes de divers pays favorisant les relations entre les peuples par le contact avec la population et la découverte de la région et de ses produits.



Nous contacter pour vos évènements ?

Dès que les conditions sanitaires nous le permettront : nous vous proposerons d'animer vos évènements : Mariages, fêtes de famille, anniversaires, villages, vacances, maisons de retraite!

Nous avons l'habitude de participer à tous types d'animations sur le thème du folklore forézien! Vous connaissez des membres d'autres groupes folkloriques en France ou à l'étranger avec qui nous pourrions échanger ? Nous sommes preneurs de nouveaux contacts !

Animations diverses- Spectacles complets- TAP – animations écoles – projets éducatifs – Défilés – Animations spécifiques - Festivals de musique/folklore.

Contactez-nous pour plus de renseignements!



Les Fardelets du Forez

277 Route de Goutelas
42130 MARCOUX

Site internet :

<http://www.fardelets-du-forez.fr/>

Tél : 07 69 35 97 42

Mail : fardelets.du.forez@gmail.com

Page Facebook :

<https://fr-fr.facebook.com/fardelets/>

CLOTURES . PORTAILS . SERRURERIE

CLOSSUR

LA PROTECTION VRAIMENT SURE

Tél. 04.78.51.81.14

www.clossur.com

Z.I. Les Grandes Bruyères - 69700 CHASSAGNY

Vente aux enchères

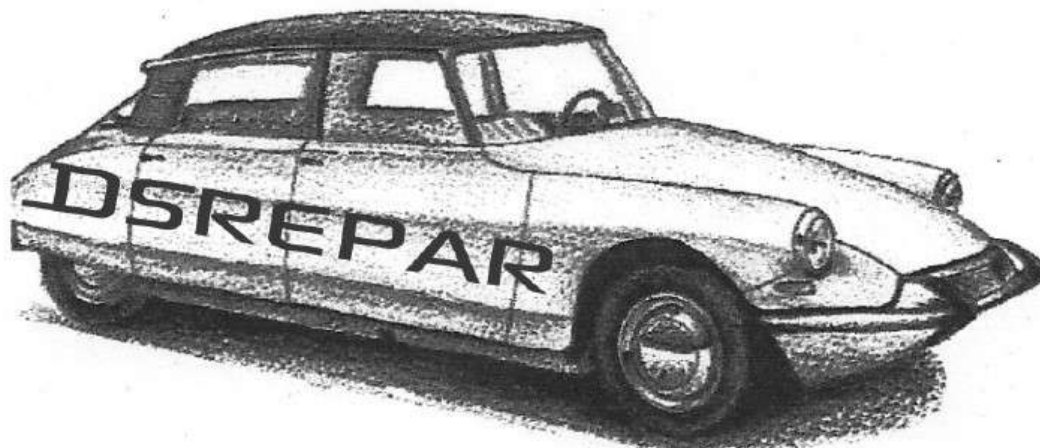
Comme vous avez pu en prendre connaissance au début du présent bulletin dans « Le Mot du Maire », la mairie va faire peau neuve dans les prochains mois et prochaines années.

De ce fait, plusieurs meubles vont devenir inutiles. La municipalité vous propose de faire un geste pour le CCAS en mettant ces meubles en vente au plus offrant

- ∞ Une table de ferme L290 x l120 x h85
- ∞ Une armoire Louis Philippe L140 x p50 x h220
- ∞ Une commode L120 x p60 x h85
- ∞ Une bibliothèque en poirier L180 x p30 x h160 sur un meuble bas en contreplaqué L185 x p35 x h52

Les offres sont à faire en Mairie jusqu'au 31/01/2021 sous enveloppe cachetée.

Les meubles sont visibles en Mairie aux horaires d'ouverture



LOCATION BANCS ET TABLES

La commune de Marcoux loue des tables et des bancs.
Le tarif est de 2€uros pour 1 table et 2 bancs



LUCKY
imprimerie

L'AVENTURE
CONTINUE...

32, rue des Bruyasses - 42160 ST CYPRIEN
T. 04 77 36 77 65 - F. 04 77 36 47 66
contact@luckyimprimerie.fr
www.luckyimprimerie.fr

IMPRIM'VERT

Retrouvez le village sur : www.villagedemarcoux.fr, vous y trouverez :
Les comptes rendus des conseils municipaux, Les informations sur la mairie,
Mais aussi, une actualité régulière
<http://fb.com/marcoux> 

Remerciements

Nous tenons à remercier les nombreux annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.
N'hésitez pas à les consulter pour vos projets.